

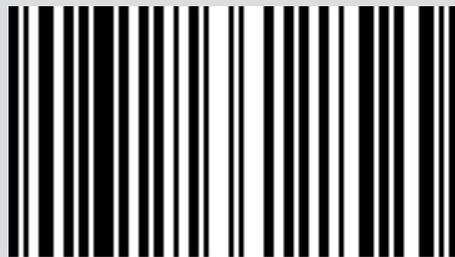


POÊLE À PELLETS ÉTANCHE

LINEA Comfort Air

PARTIE 1 - NORME ET ASSEMBLAGE

Traductions des instructions en langue originale



8901716400

SOMMAIRE

SOMMAIRE	II
INTRODUCTION	1
1-MISES EN GARDE ET CONDITIONS DE GARANTIE	2
2-INSTALLATION	8
3-DESSINS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	19
4-DÉBALLAGE	21
5-RACCORDEMENT DU TUBE DE SORTIE DES FUMÉES	24
6-COMFORT AIR	30
7-MONTAGE/DÉMONTAGE DU REVÊTEMENT	34
8-OUVERTURE DES PORTES.....	41
9-RACCORDEMENTS AUX DISPOSITIFS SUPPLÉMENTAIRES.....	42
10-CHARGEMENT DES PELLETS	44

INTRODUCTION

Cher client,

nos produits sont conçus et fabriqués conformément aux normes européennes de référence pour les Produits de construction (EN13240 poêles à bois, EN14785 appareils à pellets, EN13229 foyers fermés/inserts à bois, EN 12815 cuisinières à bois), avec des matériaux d'excellente qualité et une grande expérience dans les processus de transformation. Les produits respectent également les prescriptions essentielles de la Directive 2006/95/CE (Basse Tension) et de la Directive 2004/108/CE (Compatibilité Électromagnétique).

Pour que vous puissiez obtenir les meilleures performances, nous vous suggérons de lire attentivement les instructions figurant dans ce manuel.

Ce manuel d'installation et d'utilisation est une partie intégrante du produit : veiller à ce qu'il accompagne toujours l'appareil, même en cas de cession à un autre propriétaire. En cas de perte, demander un exemplaire au service technique local ou le télécharger directement sur le site web de l'entreprise.

Toutes les réglementations locales, y compris celles qui se rapportent aux normes nationales et européennes, doivent être respectées lors de l'installation de l'appareil.

En Italie, sur les installations de systèmes à biomasse inférieurs à 35 kW, il est fait référence au Décret Ministériel 37/08 et tout poseur qualifié en possession des conditions requises en la matière doit délivrer un certificat de conformité du système installé. (Par système on entend poêle+cheminée+prise d'air).

RÉVISIONS DE LA PUBLICATION

Le contenu de ce manuel, de nature strictement technique, est la propriété de MCZ Group Spa.

Aucune partie de ce manuel ne peut être traduite dans une autre langue et/ou reproduite même partiellement sous une autre forme et/ou par un moyen mécanique, électronique, par photocopie, enregistrement ou autre, sans l'autorisation écrite préalable de MCZ Group Spa.

La société se réserve le droit d'apporter des modifications au produit, à tout moment et sans aucun préavis. La société propriétaire protège ses droits aux termes de la loi.

SOIN ET MODALITÉS DE CONSULTATION DU MANUEL

- Prenez soin de ce manuel et conservez-le dans un endroit facilement et rapidement accessible.
- Si ce manuel est perdu ou détruit, en demander un autre exemplaire à votre revendeur ou directement au service d'assistance technique agréé. Il est également possible de le télécharger directement sur le site de l'entreprise.
- Le « **texte en gras** » requiert une attention particulière du lecteur.
- Le « *texte en italique* » est utilisé pour attirer votre attention sur d'autres paragraphes de ce manuel ou, le cas échéant, pour apporter des renseignements supplémentaires.
- La « Remarque » fournit des informations supplémentaires sur le sujet au lecteur.

SYMBOLES PRÉSENTS DANS LE MANUEL

	ATTENTION : Lire attentivement et comprendre le message auquel il se réfère car le non-respect des instructions peut entraîner de graves dommages du produit et mettre en danger la sécurité des personnes qui l'utilisent.
	INFORMATIONS : le non-respect des prescriptions compromet l'utilisation du produit.
	SÉQUENCES OPÉRATIONNELLES : séquence de boutons sur lesquels appuyer pour accéder aux menus ou effectuer des réglages.
	MANUEL consulter attentivement ce manuel ou les instructions relatives.

MISES EN GARDE POUR LA SÉCURITÉ

- **L'installation, le branchement électrique, la vérification du fonctionnement et l'entretien doivent être effectués exclusivement par un personnel qualifié et autorisé.**
- **Installer le produit selon toutes les lois locales, nationales et selon les Normes en vigueur à l'endroit, dans la région ou le pays de son installation.**
- Utiliser exclusivement le combustible recommandé par le producteur. Le produit ne doit pas être utilisé comme un incinérateur.
- Il est strictement interdit d'utiliser de l'alcool, de l'essence, des combustibles liquides pour lanternes, du gasoil, du bioéthanol, des fluides pour l'allumage du charbon ou des liquides similaires afin d'allumer ou de raviver la flamme de ces appareils. Garder ces liquides inflammables loin de l'appareil lors de son utilisation.
- Ne pas mettre de combustibles autres que les pellets de bois dans le réservoir.
- Pour utiliser correctement le produit et les appareils électroniques raccordés et pour prévenir les accidents, respecter toujours les indications présentes dans le présent manuel.
- **L'appareil peut être utilisé par des enfants âgés de moins de 8 ans, ainsi que par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou un manque d'expérience ou de connaissances nécessaires, à condition que ce soit sous surveillance ou après avoir reçu des instructions relatives à l'utilisation sûre de l'appareil et à la compréhension des dangers pouvant survenir lors de son utilisation. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien réservés à l'utilisateur ne doivent en aucun cas être effectués par des enfants sans surveillance.**
- Avant de commencer toute opération, l'utilisateur ou qui que ce soit qui s'apprête à utiliser le produit devra avoir lu et compris tout le contenu de ce mode d'emploi. Des erreurs et une mauvaise configuration des paramètres peuvent entraîner des situations de danger et/ou de fonctionnement anormal.
- Ne pas utiliser le produit comme si c'était une échelle ou une structure d'appui.

- Ne pas mettre de linge à sécher sur le produit. Les étendoirs à linge ou les produits similaires éventuels doivent être placés à une distance appropriée du produit. **Danger d'incendie.**
- *Toute responsabilité pour une utilisation incorrecte du produit incombe entièrement à l'utilisateur et dégage le fabricant de toute responsabilité civile et pénale.*
- Tout type de manipulation ou de substitution non autorisée de parties non originales du produit peut être dangereux pour la sécurité de l'opérateur et dégage l'entreprise de toute responsabilité civile et pénale.
- Une grande partie des surfaces du produit sont très chaudes (porte, poignée, vitre, tuyaux de sortie des fumées, etc.). **Il faut donc éviter d'entrer en contact avec ces parties sans porter les vêtements de protection adéquats ou des équipements appropriés, comme par exemple des gants de protection thermique** ou des systèmes d'actionnement du type « main froide ».
- **Il est interdit de faire fonctionner le produit en laissant la porte ouverte ou si la vitre est cassée.**
- **En cas d'inutilisation prolongée tous les battants/portes/couvercles prévus sur l'appareil doivent rester fermés.**
- Le produit doit être raccordé électriquement à une installation munie d'un système de mise à la terre efficace.
- Éteindre le produit en cas de panne ou de mauvais fonctionnement.
- L'accumulation de pellets non brûlés dans le brûleur après chaque « défaut d'allumage » doit être enlevée avant de procéder à un nouvel allumage. Contrôler que le brûleur soit propre et bien placé avant de rallumer.
- Ne pas laver le produit à l'eau. L'eau pourrait pénétrer à l'intérieur de l'unité et endommager les isolations électriques, en provoquant des décharges électriques.
- Ne pas stationner trop longtemps devant le produit en marche. Ne chauffez pas trop le local où vous séjournez et dans lequel le produit est installé. Cela peut être néfaste pour les conditions physiques et causer des problèmes de santé.
- Installer le produit dans des pièces qui ne sont pas à risque d'incendie et qui sont équipées de tous les services tels que les alimentations (air et électriques)

1-MISES EN GARDE ET CONDITIONS DE GARANTIE

et des évacuations pour les fumées.

- En cas d'incendie de la cheminée, éteindre l'appareil, le débrancher du réseau et ne jamais ouvrir la porte. Ensuite, appeler les autorités compétentes.
- Le stockage du produit et de son revêtement doit être effectué dans des locaux exempts d'humidité qui ne doivent pas être exposés aux intempéries.
- Il est recommandé de ne pas enlever les pieds prévus pour l'appui du corps du produit au sol afin de garantir une isolation adéquate, surtout en cas de sols réalisés avec des matériaux inflammables.
- En cas de défaillance du système d'allumage, ne pas forcer l'allumage en utilisant des matériaux inflammables.
- Les opérations d'entretien extraordinaire doivent être effectuées uniquement par un personnel autorisé et qualifié.
- Évaluer les conditions statiques du plan sur lequel le poids du produit gravitera et prévoir une isolation correcte dans le cas où il serait construit avec un matériau inflammable (ex. bois, moquette, plastique).
- Parties électriques sous tension : alimenter le produit uniquement après l'avoir assemblé complètement.
- Débrancher le produit de l'alimentation à 230 V avant toute opération d'entretien.
- Une mauvaise utilisation ou un entretien incorrect du produit peuvent occasionner des situations de danger.
- **Il est interdit de charger manuellement du combustible dans le brasier. Le non-respect de cette mise en garde peut occasionner des situations de danger.**
- **Avant de rallumer le produit, il est indispensable de toujours retirer l'accumulation de pellets non consommé dans le brasier occasionnée par un défaut d'allumage, le vidage du réservoir ou par toutes les situations qui peuvent être à l'origine d'une telle situation.**

1-MISES EN GARDE ET CONDITIONS DE GARANTIE

INFORMATIONS :

Pour tout type de problème, veuillez vous adresser au revendeur ou au personnel qualifié et autorisé par l'entreprise.

- Il faut utiliser exclusivement le combustible préconisé par le producteur.
- Lors du premier allumage, il est normal que le produit émette de la fumée due au premier chauffage de la peinture. Laisser par conséquent le local où il est installé, bien aéré.
- Contrôler et nettoyer périodiquement les conduits d'évacuation des fumées (raccord au conduit de fumée).
- Le produit n'est pas un appareil de cuisson.
- Laisser toujours le couvercle du réservoir du combustible fermé.
- Conserver soigneusement ce manuel d'installation et d'utilisation puisqu'il doit accompagner le produit toute sa vie durant. Si jamais il devait être vendu ou transféré à un autre utilisateur, toujours veiller à ce que le manuel accompagne le produit.

UTILISATION PRÉVUE

Le produit, qui fonctionne exclusivement avec des pellets de bois, doit être installé à l'intérieur des pièces.

CONDITIONS DE GARANTIE

L'entreprise garantit le produit, à l'exception des éléments sujets à l'usure normale (reportés à la page suivante) pour la durée de **2 (deux) ans** à compter de la date d'achat qui doit être confirmée par :

- un document justificatif (facture et/ou ticket de caisse) qui indique le nom du vendeur et la date à laquelle la vente a été faite ;
- le renvoi du certificat de garantie rempli dans les 8 jours à compter de l'achat.

De plus, pour que la garantie soit valable et qu'elle puisse être exploitée, l'installation de façon professionnelle et la mise en marche de l'appareil doivent être effectuées exclusivement par un personnel qualifié qui, dans les cas prévus, devra remettre une déclaration de conformité de l'installation et du bon fonctionnement du produit, à l'utilisateur.

Il est conseillé d'effectuer le test fonctionnel du produit avant de terminer les finitions (revêtements, peinture des murs, etc.).

Les installations qui ne répondent pas aux normes en vigueur, ainsi que l'usage impropre et l'omission de l'entretien comme prévu par le fabricant, annulent la garantie du produit.

La garantie est valable à condition que les indications et les mises en garde contenues dans le manuel d'utilisation et d'entretien qui accompagne l'appareil pour permettre l'utilisation la plus correcte, soient respectées.

Le remplacement de l'ensemble de l'appareil ou la réparation de l'un de ses composants ne prolongent pas la durée de la garantie qui reste inchangée.

La garantie sous-entend le remplacement ou la réparation, gratuits, **des parties reconnues comme défectueuses à l'origine en raison de vices de fabrication.**

En cas de manifestation d'un défaut, afin de bénéficier de la garantie, l'acheteur devra conserver le certificat de garantie et l'exhiber à la station technique avec le document remis lors de l'achat.

1-MISES EN GARDE ET CONDITIONS DE GARANTIE

EXCLUSIONS

Sont exclus de la présente garantie tous les dysfonctionnements et/ou dommages de l'appareil dus aux causes suivantes :

- dégâts causés par le transport et/ou la manutention
- toutes les pièces défectueuses à cause d'un usage négligé, d'un entretien erroné, d'une installation non conforme aux spécifications du producteur (toujours se référer au manuel d'installation et d'utilisation fourni avec l'appareil)
- dimensionnement erroné par rapport à l'usage ou défauts d'installation ou bien omission de l'adoption des mesures nécessaires afin de garantir l'exécution dans les règles de l'art.
- surchauffe impropre de l'appareil, à savoir utilisation de combustibles non conformes aux types et aux quantités indiqués dans les consignes fournies
- dommages supplémentaires causés par des interventions erronées de l'utilisateur en essayant de remédier à la défaillance initiale.
- aggravation des dommages causée par une utilisation ultérieure de l'appareil de la part de l'utilisateur après la manifestation du défaut
- en présence de chaudière, corrosions, incrustations ou ruptures possibles provoquées par des courants vagabonds, de la condensation, de l'eau agressive ou acide, des traitements détartrants effectués de façon impropre, un manque d'eau, des dépôts de boue ou de calcaire
- manque d'efficacité des cheminées, des conduits de fumées ou des parties de l'installation dont l'appareil dépend
- dommages dus à des altérations de l'appareil, des agents atmosphériques, des catastrophes naturelles, des actes de vandalisme, des décharges électriques, des incendies, des défauts de l'installation électrique et/ou hydraulique.
- Le manque d'entretien annuel du poêle, de la part d'un technicien autorisé ou d'un personnel qualifié, entraîne la perte de la garantie.

Sont également exclus de la présente garantie :

- les parties sujettes à l'usure normale telles que les joints d'étanchéité, les vitres, les revêtements et les grilles en fonte, les pièces peintes, chromées ou dorées, les poignées et les câbles électriques, les ampoules, les voyants lumineux, les poignées, toutes les parties amovibles du foyer
- les variations chromatiques des parties peintes et en céramique/pierre serpentine ainsi que les craquelures de la céramique puisque ce sont des caractéristiques naturelles du matériau et de l'utilisation du produit.
- les travaux de maçonnerie.
- les petites pièces du système (le cas échéant) non fournies par le producteur.

Toute intervention technique sur le produit pour l'élimination des défauts susmentionnés et des dommages conséquents devra donc être convenue avec une station technique agréée qui se réserve d'accepter ou pas le travail correspondant, et qui, quoi qu'il en soit, ne sera pas effectuée à titre de garantie mais d'assistance technique à fournir aux conditions éventuellement et spécifiquement convenues et selon les tarifs en vigueur pour les travaux à effectuer.

Les frais qui pourraient s'avérer nécessaires pour remédier à ses interventions techniques erronées, à ses manipulations ou, dans tous les cas, à des facteurs de détérioration de l'appareil qui ne sont pas attribuables à des défauts d'origine seront à la charge de l'utilisateur.

Sous réserve des limites imposées par les lois ou les règlements, toute garantie de confinement de la pollution atmosphérique et acoustique est également exclue.

L'entreprise décline toute responsabilité en cas de dommages éventuels pouvant, directement ou indirectement, toucher des personnes, des objets ou des animaux, qui résultent du non-respect de toutes les prescriptions indiquées dans le manuel et qui concernent notamment les mises en garde liées à l'installation, à l'utilisation et à l'entretien de l'appareil.

1-MISES EN GARDE ET CONDITIONS DE GARANTIE

PIÈCES DE RECHANGE

En cas de dysfonctionnement du produit, veuillez contacter votre revendeur qui transmettra votre appel au service d'assistance technique.

Utiliser exclusivement des pièces de rechange originales. Le revendeur ou une station technique peut vous fournir toutes les indications utiles pour les pièces de rechange.

Il est recommandé de ne pas attendre que les composants soient usés pour les remplacer ; il est utile d'effectuer des contrôles d'entretien périodiques.

La société décline toute responsabilité si le produit et tout autre accessoire sont mal utilisés ou modifiés sans autorisation.



Pour tout remplacement, utiliser uniquement des pièces de rechange d'origine.

MISES EN GARDE POUR L'ÉLIMINATION CORRECTE DU PRODUIT.

La démolition et l'élimination du produit sont à la charge et sous l'entière responsabilité du propriétaire qui devra procéder conformément aux lois en vigueur dans son pays en matière de sécurité, de respect et de protection de l'environnement.

À la fin de sa durée de vie utile, le produit ne doit pas être éliminé avec les déchets urbains.

Il peut être remis à des centres spécialisés dans la collecte sélective des déchets prévus par les autorités locales ou aux revendeurs assurant ce service.

Éliminer de façon différenciée le produit permet de prévenir les conséquences négatives possibles pour l'environnement et pour la santé découlant de l'élimination inappropriée et permet également de récupérer les matériaux qui le composent afin d'obtenir une importante économie d'énergie et de ressources.

POURQUOI UN POÊLE ÉTANCHE

Les produits construits avec une structure parfaitement étanche ne consomment pas l'oxygène de l'environnement en prélevant tout l'air de l'environnement extérieur (si opportunément canalisé) et ils peuvent donc être placés à l'intérieur de toutes les maisons qui demandent un degré élevé d'isolation, comme les « maisons passives » ou « à haut rendement énergétique ». Grâce à cette technologie, il n'y a aucun risque d'émissions de fumée dans l'environnement, les prises d'air libres dans l'environnement d'installation et les grilles d'aération respectives ne sont pas nécessaires.

Il n'y aura donc plus de flux d'air froid rendant moins confortable l'environnement et réduisant l'efficacité globale de l'installation. Le poêle étanche peut être installé aussi en présence de ventilation forcée ou de locaux pouvant aller en dépression par rapport à l'extérieur.

EXCLUSIVEMENT POUR LE BENELUX

Cher client,

Si votre appareil est installé dans le Benelux il est fortement conseillé de l'enregistrer dans le site www.fero.be/registration

Pourquoi enregistrer l'appareil?

Chez Fero (l'importateur pour le Benelux) la service ne finit pas avec l'achat! Nos revendeurs certifiés avec la collaboration de Fero Service vous garantissent un fonctionnement impeccable de votre appareil à pellet une utilisation satisfaisante pendant des années!

Si vous enregistrez votre appareil vous pouvez ainsi profiter d'un service après vente et une garantie exceptionnelle et efficace sans compter que nous pourrons également vous tenir au courant des évolutions sur votre type d'appareil.

L'enregistrement est uniquement possible sur les appareils à pellet de la marque MCZ/RED/CADEL/SERGIO LEONI et devrait être enregistré dans les 6 semaines successives à l'achat.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir avec votre appareil,

Team Fero

2-INSTALLATION



Les indications contenues dans ce chapitre font explicitement référence à la norme italienne d'installation UNI 10683. Dans tous les cas, respecter toujours les normes en vigueur dans le pays d'installation.

LES PELLETS

Les pellets sont issus du tréfilage de sciure produite lors de l'usinage du bois naturel séché (sans vernis). Le caractère compact du matériau est garanti par la lignine contenue dans le bois et permet la production des pellets sans utiliser de colles ni de liants.

Le marché offre différents types de pellets ayant des caractéristiques qui varient en fonction des mélanges de bois utilisés. Le diamètre le plus répandu sur le marché est de 6 mm (il existe également un diamètre de 8 mm) avec une longueur comprise entre 3 et 40 mm. Les pellets de bonne qualité ont une densité qui varie de 600 à plus de 750 kg/ m³ avec un contenu d'eau qui se maintient entre 5 % et 8 % de leur poids.

Non seulement les pellets constituent un combustible écologique, puisqu'on exploite au maximum les résidus de bois en obtenant une combustion plus propre que celle produite avec des combustibles fossiles, mais ils possèdent des avantages techniques aussi.

Alors qu'un bon bois a un pouvoir calorifique de 4,4 kW/kg (15 % d'humidité après environ 18 mois de séchage), celui des pellets est d'environ 4,9 kW/kg. Pour garantir une bonne combustion, il est nécessaire que les pellets soient conservés dans un endroit à l'abri de l'humidité et de la saleté. Les pellets sont en général fournis en sacs de 15 kg ; le stockage est donc très pratique.



SAC DE COMBUSTIBLE DE 15 KG

Les pellets de bonne qualité garantissent une combustion correcte en réduisant les émissions nocives dans l'environnement.



Plus le combustible est de mauvaise qualité et plus l'intérieur du brasier et de la chambre de combustion auront besoin d'être nettoyés souvent.

Les principales certifications de qualité pour les pellets qui existent sur le marché européen permettent de garantir que le combustible rentre dans la classe A1 selon la norme ISO 17225-2 (ex EN 14961). Les certifications suivantes **ENPlus**, **DINplus**, **Ö-Norm M7135**, sont des exemples qui garantissent notamment le respect des caractéristiques suivantes :

- pouvoir calorifique : 4,6 ÷ 5,3 kWh/kg.
- Contenu en eau : ≤ 10 % du poids.
- Pourcentage de cendres : max 1,2 % du poids (A1 inférieur à 0,7 %).
- Diamètre : 6±1/8±1 mm.
- Longueur : 3÷40 mm.
- Contenu : 100 % bois non traité et sans aucun ajout de substances liantes (pourcentage d'écorce max 5 %).
- Emballage : sacs réalisés dans un matériau éco-compatible ou biodégradable.



Il est obligatoire d'utiliser la classe de pellets certifiés A1 selon la norme ISO 17225-2.

L'utilisation de pellets de mauvaise qualité ou non conformes avec ce qui est indiqué précédemment compromet le fonctionnement de votre produit et peut, par conséquent, entraîner la déchéance de la garantie et de la responsabilité sur le produit.

2-INSTALLATION

PRÉAMBULE

La position de montage du poêle doit être choisie en fonction de la pièce, de l'évacuation et du conduit de fumée. Vérifier auprès des autorités locales s'il existe des consignes plus strictes qui concernent la prise d'air comburant et le système d'évacuation des fumées, y compris le conduit de fumée et le terminal de cheminée. Le fabricant décline toute responsabilité en cas d'installations non conformes aux lois en vigueur, d'un renouvellement de l'air des locaux incorrect, d'un branchement électrique non conforme aux normes et d'un usage de l'appareil inapproprié. L'installation doit être effectuée par un technicien qualifié qui devra remettre à l'acheteur une déclaration de conformité de l'installation et qui assumera l'entière responsabilité de l'installation définitive et du bon fonctionnement conséquent du produit.

Il faudra notamment s'assurer qu' :

- il y ait une prise d'air comburant adéquate et une évacuation des fumées conforme au type de produit installé
- d'autres poêles ou dispositifs installés ne mettent pas la pièce où le produit est installé en dépression (une dépression maximale de 15 Pa dans la pièce est autorisée uniquement pour les appareils étanches)
- il n'y ait pas de reflux de fumées dans la pièce lorsque le produit est allumé
- l'évacuation des fumées soit réalisée en toute sécurité (dimensionnement, étanchéité aux fumées, distances des matières inflammables...).

Il est notamment recommandé de vérifier, sur les données nominales du conduit de fumée, les distances de sécurité à respecter en présence de matières combustibles et le type de matériau isolant à employer. Ces consignes doivent toujours être rigoureusement respectées pour éviter de causer de graves dommages à la santé des personnes et à l'intégrité de l'habitation. L'installation de l'appareil doit garantir un accès facile à ce dernier, aux tuyaux d'évacuation des fumées et au conduit de fumée. **Il est interdit d'installer le poêle dans des locaux comportant un risque d'incendie. L'installation dans des studios, des chambres à coucher et des salles de bains est autorisée uniquement pour des appareils étanches ou fermés équipés d'une canalisation adéquate de l'air comburant directement à l'extérieur. Toujours garder une distance et une protection appropriées afin d'éviter que le produit n'entre en contact avec de l'eau.**

Si plusieurs appareils sont installés, il faut dimensionner correctement la prise d'air de l'extérieur.

DISTANCES MINIMALES

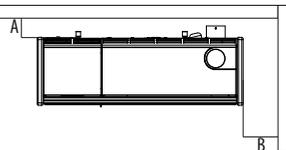
Il est conseillé d'installer le produit à une certaine distance des murs et/ou meubles éventuels, avec une circulation de l'air minimum pour permettre une aération efficace de l'appareil et une bonne répartition de la chaleur dans la pièce. Respecter les distances par rapports aux objets inflammables ou sensibles à la chaleur (canapés, meubles, revêtements en bois, etc.), comme spécifié ci-après. La distance frontale de matériaux inflammables doit être au moins de la valeur reportée dans le tableau des données techniques du produit.

En cas de présence d'objets retenus particulièrement délicats comme les meubles, les teintures, les divans, augmenter adéquatement la distance du poêle.



En présence d'un plancher en bois, il est conseillé de monter le plan de protection du sol et, quoi qu'il en soit, de suivre les normes en vigueur dans le pays.

	Parois non inflammables	Parois inflammables
LINEA COMFORT AIR	A = 2 cm B = 5 cm	A = 3 cm B = 10 cm



Si le sol est constitué d'un matériau combustible, il est conseillé d'utiliser une protection en matériau incombustible (acier, verre...) qui protège aussi la partie frontale de la chute éventuelle des produits brûlés au cours des opérations de nettoyage.

L'appareil doit être installé sur un sol ayant une capacité de charge appropriée.

Si la constitution existante ne répond pas à cette exigence, il faudra prendre les mesures adéquates (par exemple une plaque de distribution de la charge).

2-INSTALLATION

PRÉAMBULE

Le présent chapitre « Conduit de fumée » a été rédigé en référence aux prescriptions des normes européennes (EN13384 - EN1443 - EN1856 - EN1457).

Il fournit quelques indications quant à la réalisation correcte du conduit de fumée mais il ne peut en aucun cas être considéré comme un élément de remplacement des normes en vigueur, que le constructeur qualifié doit connaître. Vérifier auprès des autorités locales s'il existe des normes restrictives qui concernent la prise d'air comburant et le système d'évacuation des fumées, y compris le conduit de fumée et le terminal de cheminée.

L'Entreprise décline toute responsabilité concernant le mauvais fonctionnement du poêle s'il est attribuable à l'utilisation d'un conduit de fumée mal dimensionné qui n'est pas conforme aux normes en vigueur.

CONDUIT DE FUMÉE

Le conduit de fumée, ou cheminée, a une grande importance pour le bon fonctionnement d'un appareil de chauffage à combustibles solides à tirage forcé ; étant donné que les appareils de chauffage modernes ont un rendement élevé avec des fumées plus froides et donc un tirage moindre, il est donc essentiel que le conduit de fumée soit construit dans les règles de l'art et qu'il soit toujours conservé dans un état d'efficacité parfaite. Un conduit de fumée qui dessert un appareil à pellets/bois doit être au moins de catégorie T400 (ou plus si l'appareil le requiert) et résistant au feu de suie. L'évacuation des fumées doit s'effectuer sur un conduit de fumée individuel avec des tuyaux en acier isolés (A) ou sur un conduit de fumée existant et conforme à l'utilisation prévue (B).

Un simple puits de lumière en ciment doit être entubé de manière appropriée. Dans les deux cas, prévoir un bouchon d'inspection (AT) ou un volet d'inspection (AP) - FIG. 1.

Il est interdit de raccorder plusieurs appareils à bois/pellets (*) ou de tout autre type (hottes...) au même conduit de fumée.

(*) À moins qu'il n'existe des dérogations nationales (par exemple en Allemagne), qui permettent d'installer plusieurs appareils dans une même cheminée dans certaines conditions ; dans tous les cas, il est impératif de respecter scrupuleusement les exigences relatives au produit/à l'installation prévues par les réglementations/législations en vigueur dans le pays considéré.

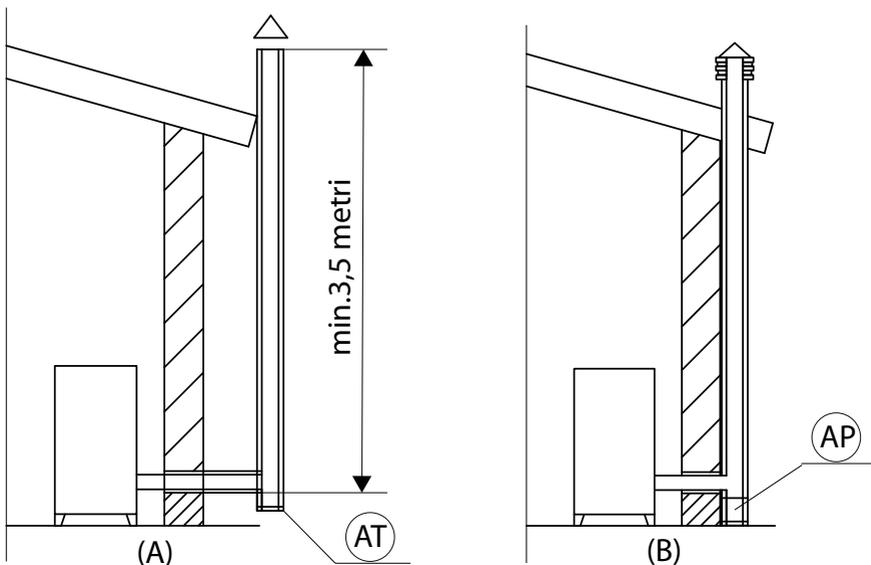


FIGURE 1 - CONDUIT DE FUMÉE

2-INSTALLATION

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Faire vérifier l'efficacité du conduit de fumée par un technicien autorisé.

Le conduit de fumée doit être étanche aux fumées, avoir un tracé vertical sans goulets d'étranglement, être réalisé avec des matériaux imperméables aux fumées, à la condensation, thermiquement isolés et adaptés pour résister dans le temps aux sollicitations mécaniques normales (il est conseillé d'utiliser des cheminées en acier A/316 ou en matériau réfractaire à double chambre isolée de section ronde). Il doit être isolé à l'extérieur pour éviter des phénomènes de condensation et réduire l'effet du refroidissement des fumées. Il doit être éloigné des matières combustibles ou facilement inflammables avec un vide d'air ou des matériaux isolants : vérifier la distance indiquée par le producteur de la cheminée conformément à la norme EN1443. L'embouchure de la cheminée doit être située dans la même pièce que l'appareil, ou tout au plus, dans la pièce adjacente et une chambre de collecte de la suie et de la condensation doit se trouver sous l'embouchure et être accessible par un volet métallique étanche.

TOIT PLAN

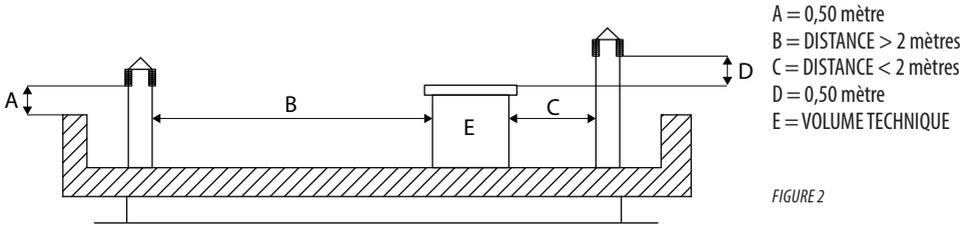


FIGURE 2

TOIT À 15°

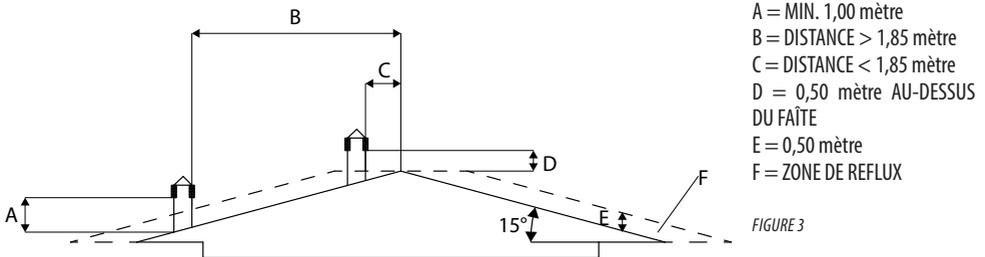


FIGURE 3

TOIT À 30°

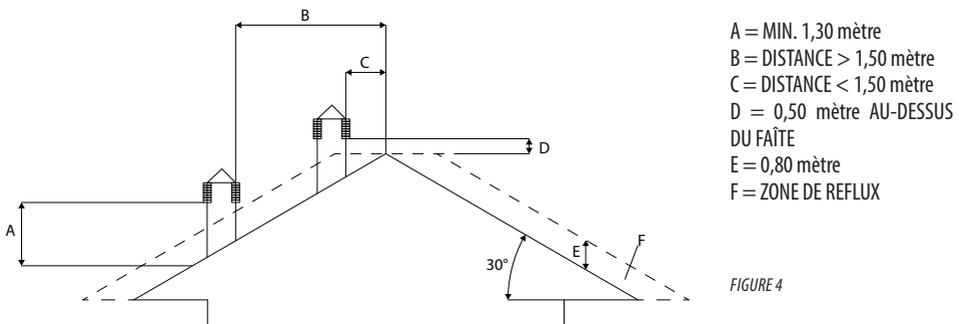


FIGURE 4

2-INSTALLATION

TOIT À 60°

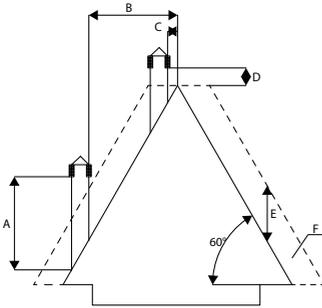


FIGURE 5

- A = MIN. 2,60 mètres
- B = DISTANCE > 1,20 mètre
- C = DISTANCE < 1,20 mètre
- D = 0,50 mètre AU-DESSUS DU FAÎTE
- A = 2,10 mètres
- F = ZONE DE REFLUX

TOIT À 45°

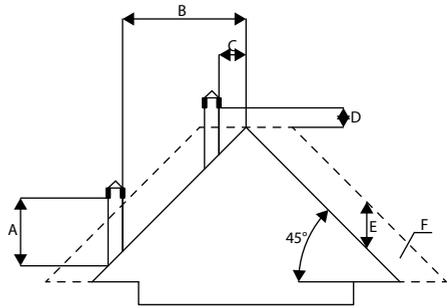


FIGURE 6

- A = MIN. 2,00 mètres
- B = DISTANCE > 1,30 mètre
- C = DISTANCE < 1,30 mètre
- D = 0,50 mètre AU-DESSUS DU FAÎTE
- E = 1,50 mètre
- F = ZONE DE REFLUX

DIMENSIONNEMENT

La dépression (tirage) d'un conduit de fumée dépend aussi de sa hauteur. Vérifier la dépression avec les valeurs indiquées dans les caractéristiques techniques. La hauteur minimale de la cheminée est de 3,5 mètres.

La section interne du conduit de fumée peut être ronde (c'est la meilleure solution), carrée ou rectangulaire (le rapport entre les côtés intérieurs doit être $\leq 1,5$) avec les côtés raccordés avec un rayon minimum de 20 mm. Les dimensions de la section doivent être de **Ø100 mm minimum**.

Les sections/longueurs des cheminées reportées dans le tableau des données techniques sont des indications pour une installation correcte. Toute configuration alternative doit être correctement dimensionnée selon la méthode générale de calcul de la norme UNI EN13384-1 ou selon d'autres méthodes dont l'efficacité a été prouvée.

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de conduits de fumée présents sur le marché :

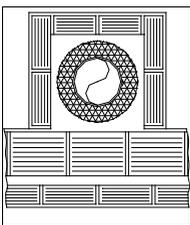
Cheminée en acier AISI 316 à double chambre isolée avec de la fibre céramique ou un produit équivalent résistant à 400 °C.

Cheminée en matériau réfractaire à double chambre isolée et gaine extérieure en béton allégé avec un matériau alvéolaire type argile.

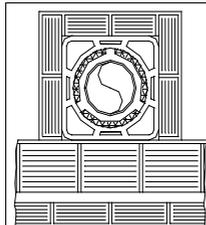
Cheminée traditionnelle en argile à section carrée avec insertion d'entretoises vides isolantes.

Éviter les cheminées à section interne rectangulaire dont le rapport entre le côté le plus long et le plus court est supérieur à 1,5 (par ex. 20x40 ou 15x30).

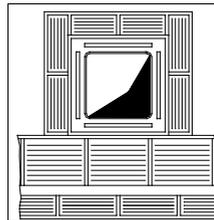
EXCELLENTE



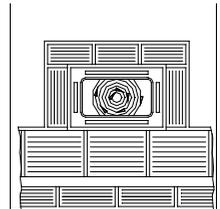
BONNE



MÉDIOCRE



MAUVAISE



2-INSTALLATION

ENTRETIEN

Le conduit de fumée doit toujours être propre, car les dépôts de suie ou d'huile non brûlés réduisent la section et bloquent le tirage en compromettant le bon fonctionnement du poêle et, s'ils sont présents en grandes quantités, ils peuvent s'enflammer. Il est obligatoire de faire nettoyer et contrôler les conduits de cheminée et le terminal de cheminée par un ramoneur qualifié au moins une fois par an. Une fois le contrôle effectué, se faire remettre un rapport signé qui certifie que l'installation est sûre. Le défaut de nettoyage compromet la sécurité de l'installation.

TERMINAL DE CHEMINÉE

Le terminal de cheminée est un élément déterminant pour le bon fonctionnement de l'appareil de chauffage ; il est conseillé d'utiliser un terminal de type pare-vent (A) voir Figure 7. L'aire des ouvertures pour l'évacuation des fumées doit correspondre au moins au double de la section du conduit de fumée/système entubé et elle doit être conformée de façon à ce que l'évacuation des fumées soit garantie même en cas de vent. Elle doit empêcher l'entrée de la pluie, de la neige et des animaux possibles. Le niveau de l'évacuation dans l'atmosphère doit se trouver en dehors de la zone de reflux créée par la conformation de la toiture ou des obstacles éventuels qui se trouvent à proximité (voir Figure 2-3-4-5-6).

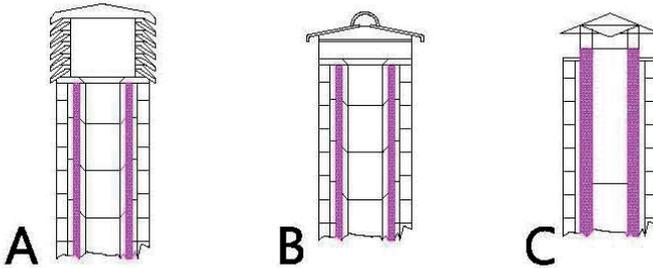
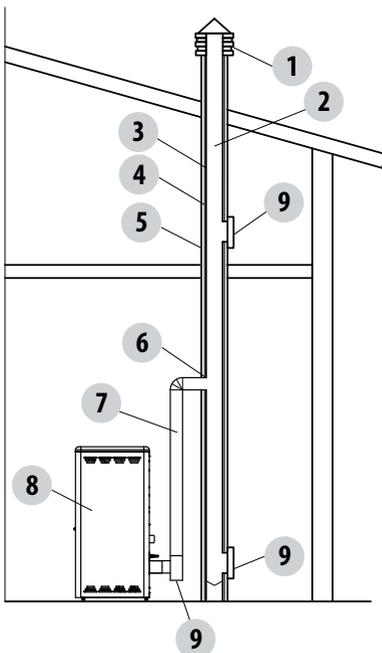


FIGURE 7

COMPOSANTS DE LA CHEMINÉE



LÉGENDE :

- (1) TERMINAL DE CHEMINÉE
- (2) VOIE D'ÉJECTION
- (3) CONDUIT DE FUMÉE
- (4) ISOLATION THERMIQUE
- (5) PAROI EXTÉRIEURE
- (6) RACCORD DE LA CHEMINÉE
- (7) CANAL DE FUMÉE
- (8) GÉNÉRATEUR DE CHALEUR
- (9) VOLET D'INSPECTION

FIGURE 8

2-INSTALLATION

PRISE D'AIR EXTERNE

Il est obligatoire de prévoir une prise d'air extérieur adéquate qui permette l'apport de l'air comburant nécessaire au fonctionnement correct du produit. L'afflux de l'air entre l'extérieur et le local d'installation peut se produire par voie directe, au moyen d'une ouverture dans une paroi extérieure de la pièce (solution préférable voir Figure 9 a) ; ou par voie indirecte, par prélèvement de l'air dans des pièces contiguës qui communiquent de façon permanente avec la pièce d'installation (voir Figure 9 b). Les chambres à coucher, les salles de bains, les garages et, de manière générale, les locaux à risque d'incendie ne doivent pas faire partie des pièces contiguës. Lors de l'installation, il faut vérifier les distances minimales nécessaires pour réussir à prélever l'air à l'extérieur. Prendre en compte la présence des portes et des fenêtres qui pourraient interférer avec l'afflux correct de l'air au poêle (voir schéma ci-dessous).

La prise d'air doit avoir une surface nette totale minimale de 80 cm² : la surface susdite doit être augmentée en conséquence si, à l'intérieur du local, il y a d'autres générateurs activés (par exemple : ventilateur électrique pour l'extraction de l'air, hotte aspirante, d'autres poêles, etc.) qui pourraient causer la mise en dépression de la pièce. Il est nécessaire de faire vérifier qu'avec tous les appareils allumés, la chute de pression entre la pièce et l'extérieur ne dépasse pas la valeur de 4 Pa (même pour les appareils Oyster si l'air de combustion n'a pas été canalisé à l'extérieur de façon opportune). Si besoin est, augmenter la section d'entrée de la prise d'air qui doit être réalisée à une hauteur proche du sol. De plus, elle doit toujours être protégée par une grille de protection extérieure anti-volatiles, de façon à ce qu'elle ne puisse être obstruée par aucun objet.

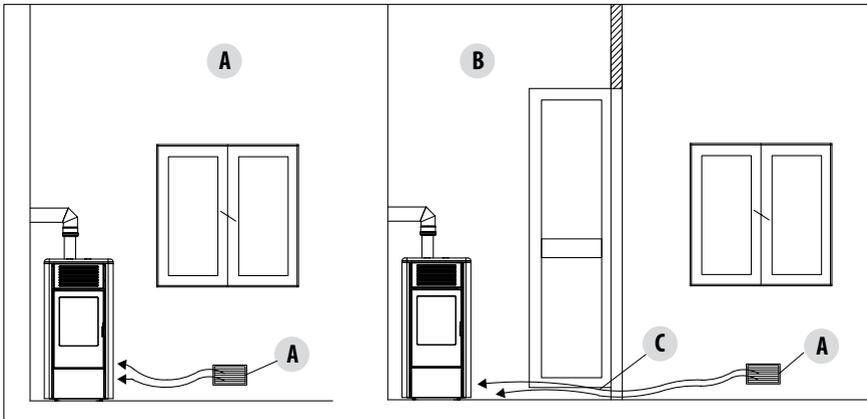
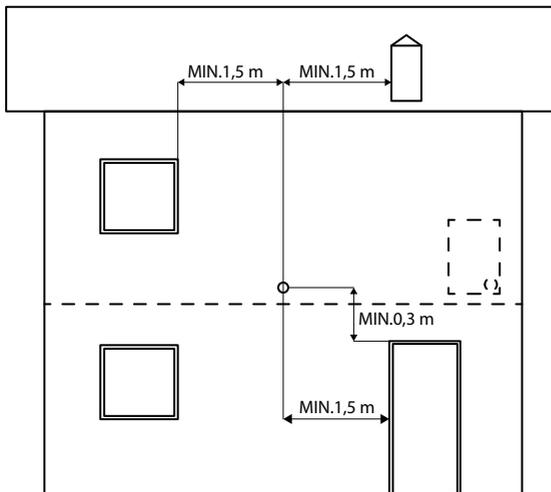


FIGURE 9 A - DIRECTEMENT DE L'EXTÉRIEUR

FIGURE 9 B - PAR VOIE INDIRECTE DU LOCAL ADJACENT



Il est possible de raccorder l'air nécessaire à la combustion directement à la prise d'air extérieure avec un tuyau d'au moins Ø50 mm ayant une longueur maximale linéaire de 3 mètres ; chaque courbe du tuyau équivaut à un mètre linéaire. Pour la fixation du tuyau, voir l'arrière du poêle.

Pour les poêles installés dans des studios, chambres à coucher et salles de bains (lorsque cela est autorisé), le raccordement de l'air comburant à l'extérieur est obligatoire. Notamment pour les poêles étanches, il est nécessaire que ce raccordement soit réalisé de façon à ce qu'il soit étanche pour ne pas compromettre la caractéristique d'étanchéité globale du système.

FIGURE 10

2-INSTALLATION

DISTANCE (mètres)	La prise d'air doit être éloignée de :	
1,5 m	EN-DESSOUS	Portes, fenêtres, évacuations des fumées, vides d'air, ...
1,5 m	HORIZONTALEMENT	Portes, fenêtres, évacuations des fumées, vides d'air, ...
0,3 m	AU-DESSUS	Portes, fenêtres, évacuations des fumées, vides d'air, ...
1,5 m	LOIN	de la sortie des fumées

RACCORDEMENT AU CONDUIT DE FUMÉE

Le raccordement entre l'appareil et le conduit de fumée doit être effectué avec un canal de fumée conforme à la norme EN 1856-2. Le segment de raccordement doit avoir une longueur maximale de 4 m en projection horizontale, avec une pente minimale de 3 % et un nombre maximal de 3 courbes à 90° (qu'il doit être possible d'inspecter - le raccord en T de sortie de l'appareil ne doit pas être compté). Le diamètre du canal de fumée doit être égal ou supérieur à celui de la sortie de l'appareil (Ø 80 mm).

TYPE D'INSTALLATION	CANAL DE FUMÉE
Longueur minimale verticale	1,5 mètre
Longueur maximale (avec 1 courbe à 90° pouvant être inspectée)	6,5 mètres
Longueur maximale (avec 3 courbes à 90° pouvant être inspectées)	4,5 mètres
Nombre maximal de courbes à 90° pouvant être inspectées	3
Segments horizontaux (pente minimale 3 %)	4 mètres

Utiliser des canaux de 80 mm ou 100 mm de diamètre en fonction du type de l'installation, avec des joints d'étanchéité en silicone ou des dispositifs d'étanchéité analogues qui permettent de résister aux températures de fonctionnement de l'appareil (min. T200 classe P1). **Il est interdit d'employer des tubes métalliques flexibles, en fibrociment ou en aluminium. Pour les changements de direction, il est conseillé d'utiliser un raccord en T** avec un bouchon d'inspection qui permet d'effectuer facilement le nettoyage périodique des tubes. Après le nettoyage, toujours veiller à ce que les bouchons d'inspection soient refermés hermétiquement avec le joint d'étanchéité correspondant, en bon état.

Il est interdit de raccorder plusieurs appareils ou l'évacuation provenant des hottes situées au-dessus, au même canal de fumée. L'évacuation directe à travers le mur des produits de la combustion aussi bien vers des espaces fermés qu'à ciel ouvert, est interdite. Le canal de fumée doit se trouver à une distance minimale de 400 mm des éléments de construction inflammables ou sensibles à la chaleur.

2-INSTALLATION

Instructions d'installation avec tubes concentriques (valable pour la France)

Les poêles Étanche sont installés en configuration étanche: chaque appareil prélève l'air comburant directement à l'extérieur par un conduit d'amenée d'air et est raccordé à un conduit d'évacuation des produits de combustion.

Les poêles Étanche sont prévus pour être installés dans l'habitat individuel isolé, jumelé ou groupé en bande.

Ils peuvent être mis en œuvre dans les configurations indiquées dans le tableau ci-dessous, avec des terminaux concentriques ou séparés, en respectant les prescriptions figurant dans le Document Technique d'Application relatif au système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion, ainsi que celles figurant dans le "Cahier des Prescriptions Communes n° 3708 V2".

Configurations d'installation du terminal(1)		Configurations des systèmes EVAPDC(2)
Terminal concentrique	Horizontale Zone 3	- Conduits systèmes concentriques (AAC + EVAPDC) - Terminal concentrique horizontal
	Verticale Zone 1 ou Zone 2	- Conduits systèmes concentriques (AAC + EVAPDC) - Terminal concentrique vertical
	Verticale en rénovation Zone 1 ou Zone 2	- En raccordement : conduit concentrique (AAC + EVAPDC) - Tubage pour EVAPDC et espace annulaire pour AAC - Terminal concentrique vertical
Terminal séparé	Verticale Zone 1(3) ou Zone 2(4)	- En raccordement : conduit SP, conduit CC(5) ou isolé CI - EVAPDC : CI(6) et terminal vertical - AAC : conduit et terminal façade
	Verticale en rénovation Zone 1(3) ou Zone 2(4)	- En raccordement EVAPDC : conduit SP - EVAPDC : tubage - AAC : conduit et terminal façade

(1) Zone 1 : conduit dont la position du débouché répond à l'arrêté du 22/10/1969
 Zone 2 : terminal en toiture, hors zone 1
 Zone 3 : terminal en façade

(2) EVAPDC : Evacuation des produits de combustion
 AAC : Amenée d'air comburant
 SP : simple paroi, CC : conduit concentrique, CI : conduit isolé

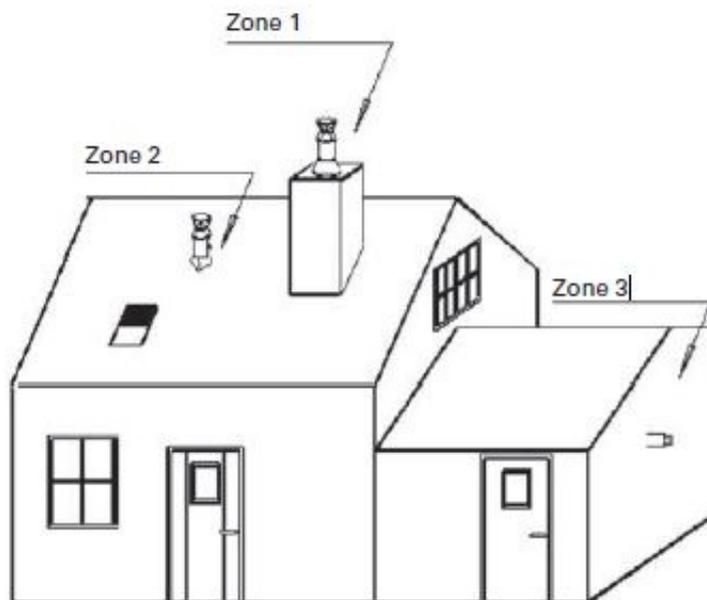
(3) Les dispositions du DTU 24.1 sont applicables

(4) Uniquement hors zone de surpression selon la norme EN 13384-1

(5) AAC + EVAPDC raccordés à un CI d'EVAPDC situé à l'extérieur

(6) Les CI sont les seuls types de conduits autorisés en situation extérieure

2-INSTALLATION

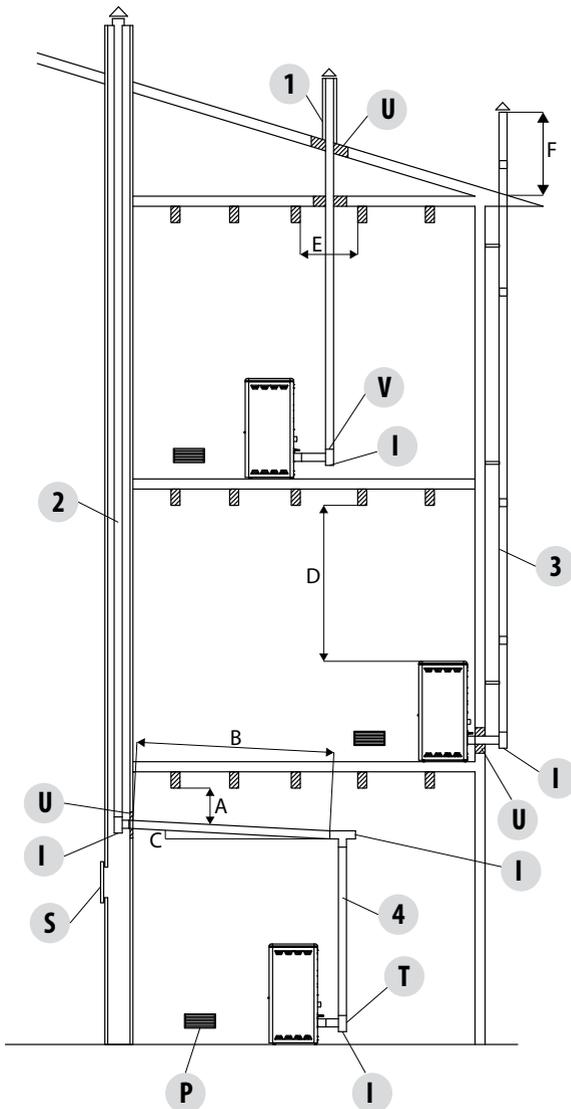


Définition des zones d'implantation

Pour le positionnement des terminaux en zones 1-2-3 voir les prescriptions dans le Cahier des Prescriptions Techniques Communes n° 3708 V2. Pour éviter un excessif surchauffe de l'air comburant nous conseillons de ne pas utiliser plus de 8 mètres linéaires de tube concentrique.

2-INSTALLATION

EXEMPLES D'INSTALLATION CORRECTE



1. Installation du conduit de fumée Ø120 mm avec un trou pour le passage du tuyau augmenté de :
100 mm minimum autour du tuyau s'il communique avec des parties non inflammables comme du ciment, des briques, etc. ou

300 mm minimum autour du tuyau (ou ce qui est prescrit dans les données nominales) s'il communique avec des parties inflammables comme du bois, etc.

Dans les deux cas, insérer un isolant adéquat entre le conduit de fumée et le plancher.

Il est recommandé de vérifier et de respecter les données nominales du conduit de fumée, notamment les distances de sécurité des matières inflammables.

Les règles précédentes s'appliquent aussi aux trous effectués dans le mur.

2. Vieux conduit de fumée, tubage minimum Ø100 mm avec la réalisation d'un volet extérieur pour permettre de nettoyer la cheminée.

3. Conduit de fumée extérieur réalisé exclusivement avec des tuyaux en inox isolés, c'est-à-dire avec une double paroi minimum Ø100 mm : le tout bien ancré au mur. Avec terminal de cheminée pare-vent. Voir fig. 7 type A.

4. Système de canalisation au moyen de raccords en T qui permet un nettoyage facile sans démonter les tuyaux

FIGURE 11

U = ISOLANT

V = ÉVENTUELLE RÉDUCTION DE 100 À 80 MM

I = BOUCHON D'INSPECTION

S = VOLET D'INSPECTION

P = PRISE D'AIR

T = RACCORD EN T AVEC BOUCHON D'INSPECTION

A = MINIMUM 40 MM

B = MAXIMUM 4 M

C = MINIMUM 3°

D = MINIMUM 400 MM

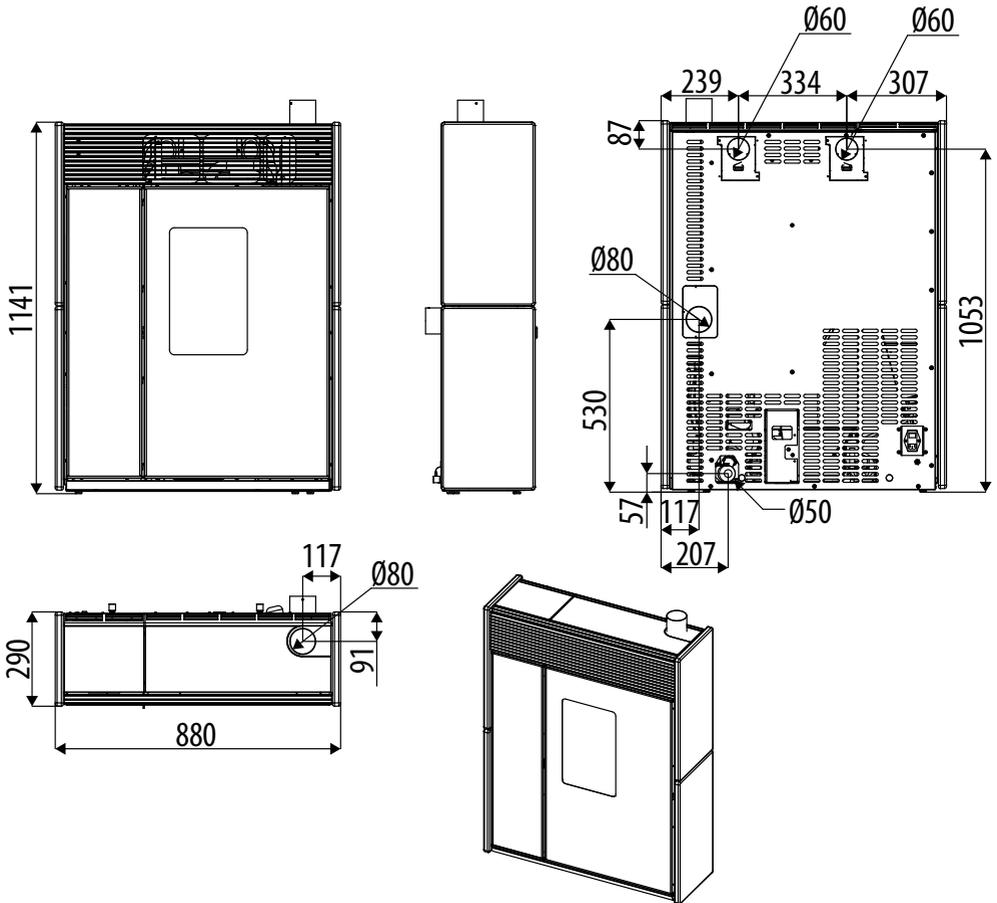
E = DIAMÈTRE DU TROU

F = VOIR FIG. 2-3-4-5-6

3-DESSINS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

DESSINS ET CARACTÉRISTIQUES

DIMENSIONS POÊLE LINEA COMFORT AIR



3-DESSINS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	LINEA COMFORT AIR
Puissance utile nominale	8,8 kW (7568 kcal/h)
Puissance utile minimale	2,6 kW (2236 kcal/h)
Rendement au Max.	90,9 %
Rendement au Min.	89,8%
Température des fumées sortantes au Max.	186 °C
Température des fumées sortantes au Min.	104 °C
Particules / OGC / Nox (13 % O ₂)	20 mg/Nm ³ - 1 mg/Nm ³ - 117 mg/Nm ³
CO à 13 % O ₂ au Min. et au Max.	0,057 – 0,006 %
CO ₂ au Min. et au Max.	5,5 % - 13,4 %
Tirage conseillé à la puissance Max.***	0,10 mbar - 10 Pa***
Tirage minimum admis à la puissance minimale	0,05 mbar – 5 Pa
Masse des fumées	4,7 g/s
Capacité du réservoir	28 litres
Type de combustible : pellets	Pellet de 6 mm de diamètre avec un calibrage de 3 ÷ 40 mm
Consommation horaire de pellets	Min. ~ 0,6 kg/h* - Max. ~ 1,9 kg/h*
Autonomie	Au min ~ 30 h* - Au max ~ 10 h*
Volume chauffable m ³	189/40 – 216/35 – 252/30 **
Entrée d'air pour la combustion	Ø 50 mm
Sortie des fumées	Ø 80 mm
Prise d'air	80 cm ²
Puissance électrique nominale (EN 60335-1)	160 W (Max. 380 W)
Tension et fréquence d'alimentation	230 Volts/50 Hz
Poids net	155 kg
Poids avec emballage	170 kg
Distance par rapport au matériau combustible (derrière/côté/dessous)	30 mm/100 mm/0 mm
Distance par rapport au matériau combustible (plafond/avant)	800 mm/1 000 mm

* Données qui peuvent varier selon le type de pellets utilisé

** Volume chauffable selon la puissance demandée au m³ (respectivement 40-35-30 Kcal/h par m³)

***Valeur conseillée par le fabricant (non contraignante) pour le fonctionnement optimal du produit

Testée conformément à la norme EN 14785 en accord avec le règlement européen pour les Produits de Construction (UE 305/2011).

4-DÉBALLAGE

PRÉPARATION ET DÉBALLAGE

L'emballage est constitué d'une boîte en carton recyclable selon les normes RESY, avec une palette en bois. Tous les matériaux d'emballage peuvent être réutilisés pour un usage similaire ou être éventuellement éliminés comme des déchets assimilables aux déchets solides urbains, dans le respect des normes en vigueur.

Après avoir enlevé l'emballage, s'assurer de l'intégrité du produit.



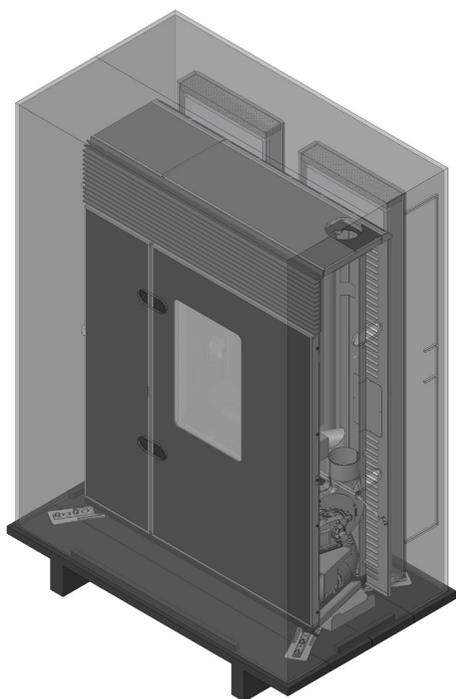
Il est recommandé d'effectuer toute maintenance avec des moyens adaptés en faisant attention aux normes en vigueur en matière de sécurité. Ne pas renverser l'emballage et prendre toutes les précautions nécessaires pour les pièces en faïence.

Le poêle est livré avec deux emballages ; un pour la structure du poêle et l'autre pour le revêtement. Ouvrir l'emballage, enlever le carton, le polystyrène d'éventuels feuillards et positionner le poêle dans le lieu sélectionné en faisant attention qu'il soit conforme avec ce qui est prévu.

Le corps du poêle ou monobloc doit toujours être déplacé verticalement et exclusivement avec des chariots. Faire particulièrement attention à ce que la porte et sa vitre soient protégées des chocs mécaniques qui en compromettraient l'intégrité.

Si possible, déballer le poêle à côté de la zone où il sera installé.

Les matériaux qui composent l'emballage ne sont ni toxiques ni nocifs.

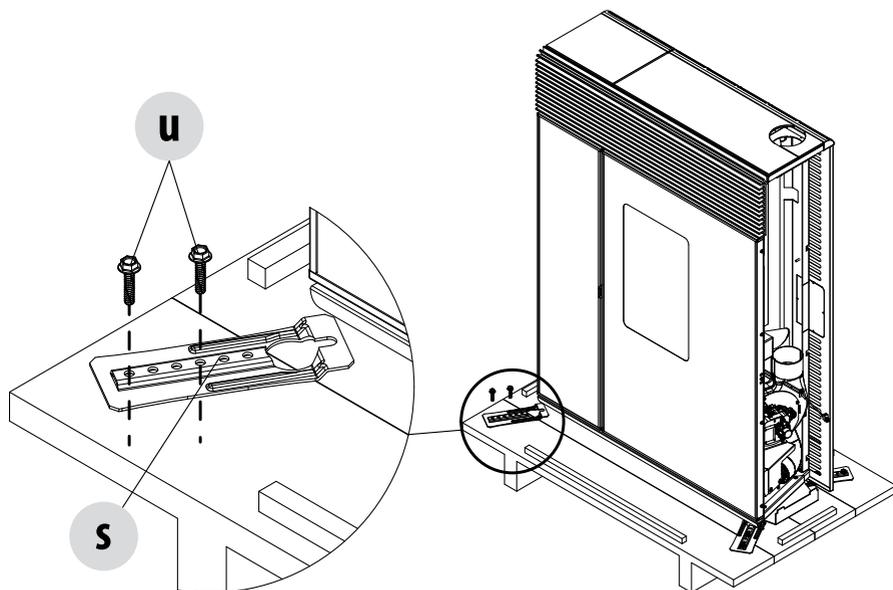


EMBALLAGE DE LA STRUCTURE + REVÊTEMENT EN CÉRAMIQUE



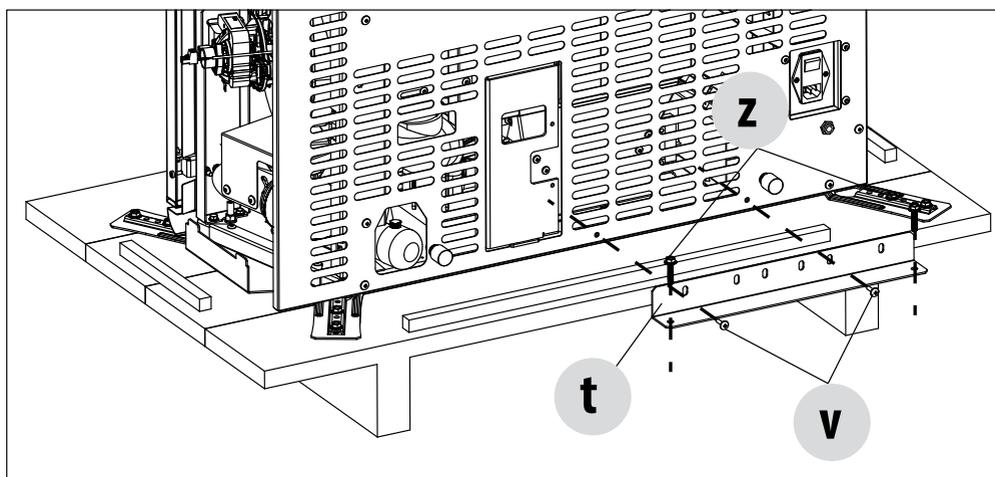
EMBALLAGE DU REVÊTEMENT EN PIERRE SERPENTINE

4-DÉBALLAGE



SUPPRESSION DES ÉTRIERS DE FIXATION

Pour ôter le poêle de la palette, il est nécessaire d'enlever les deux vis « u » et la plaque « s » du pied du poêle. Il y a quatre étriers « s ». En outre, sur la partie arrière du poêle, enlever l'étrier « t » en supprimant les deux vis « v » et les deux vis « z ».



4-DÉBALLAGE

Positionner le poêle et procéder au raccordement au conduit de fumée. Trouver, en réglant les 4 pieds (J), le bon niveau afin que l'évacuation des fumées et le tube soient coaxiaux.

S'il faut raccorder le poêle à un tuyau d'évacuation qui traverse la paroi arrière (pour entrer dans le conduit de fumée), faire très attention à ne pas forcer l'entrée.

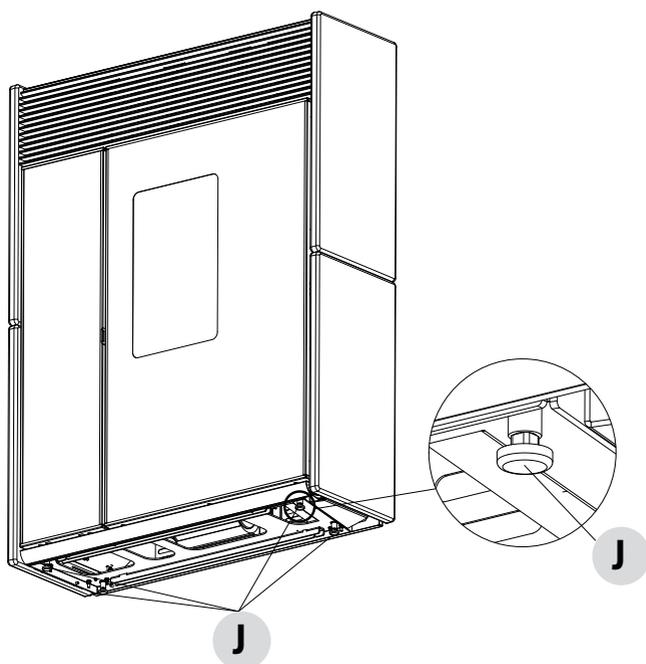


Si l'évacuation des fumées du poêle est forcée ou utilisée improprement pour la soulever ou la positionner, on compromet infailliblement le fonctionnement de celle-ci.



Attention !

Il est recommandé de régler le pied de sorte qu'il soit caché par la base de fonte pour garantir une plus grande stabilité du poêle.



1. *TOURNER LES PIEDS DANS LE SENS DES AIGUILLES D'UNE MONTRE POUR BAISSER LE POÊLE.*
2. *EN TOURNANT LES PIEDS DANS LE SENS INVERSE DES AIGUILLES D'UNE MONTRE, ON LÈVE LE POÊLE.*

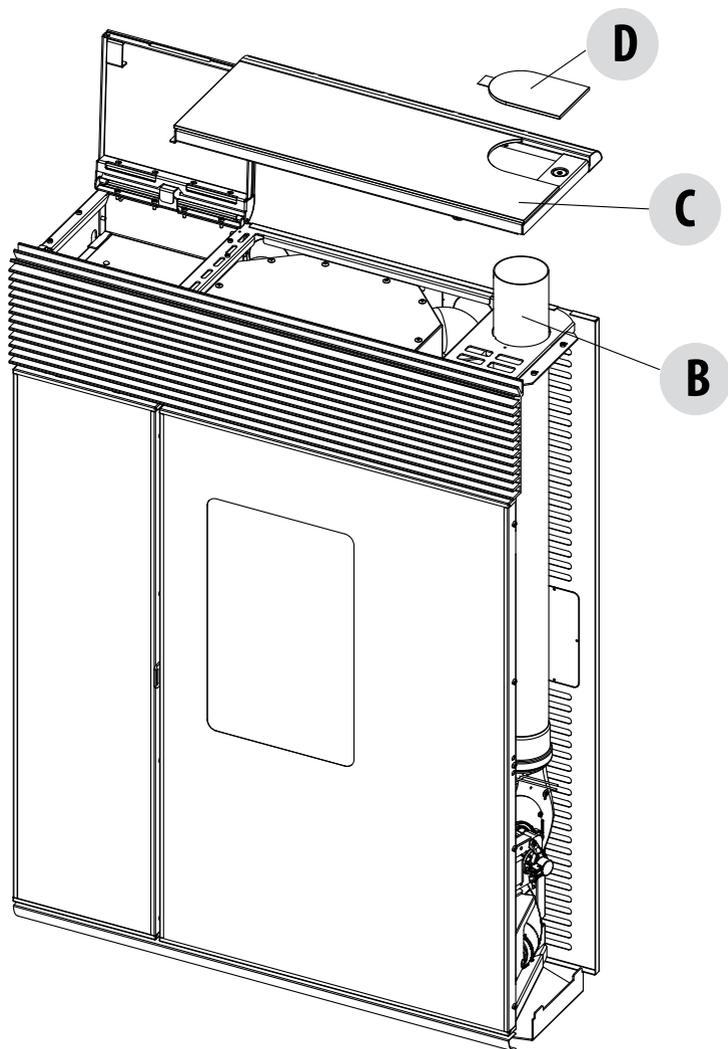
5-RACCORDEMENT DU TUBE DE SORTIE DES FUMÉES

Le poêle sort de l'usine sans aucun raccordement de sortie au tuyau des fumées. Lors de la phase d'installation du produit, on peut choisir entre une sortie supérieure ou postérieure.

SORTIE SUPÉRIEURE

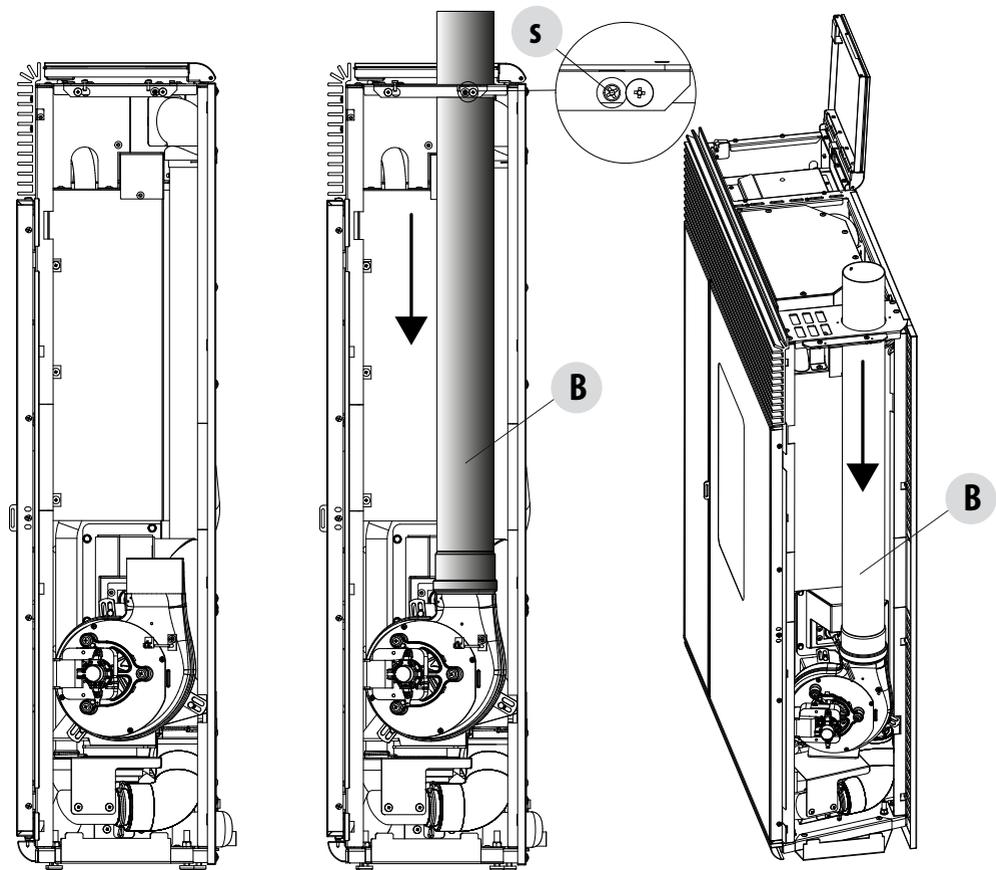
Pour prédisposer la sortie fumées supérieure, procéder de la manière suivante :

- retirer le couvercle supérieur « C », comme indiqué aux pages suivantes,
- enlever l'élément « D » en soulevant et en retirant le crochet dans la partie interne (un aimant maintient la pièce « D » au couvercle supérieur « C »),



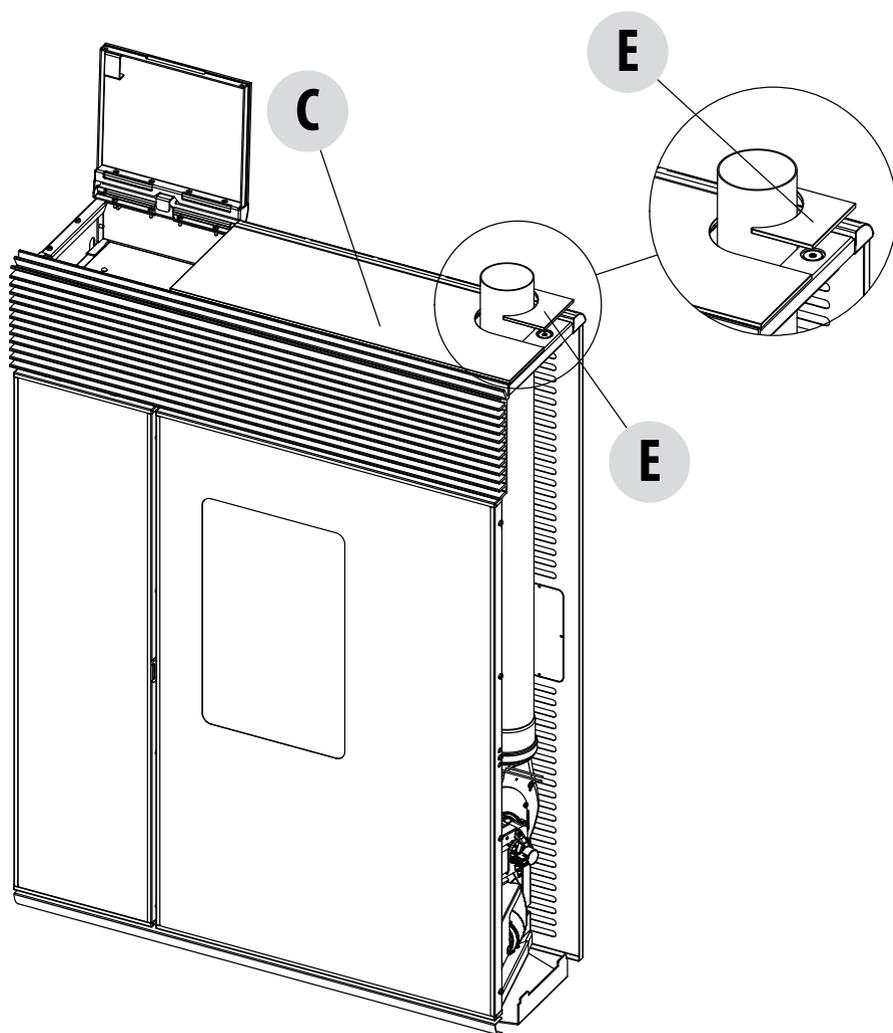
5-RACCORDEMENT DU TUBE DE SORTIE DES FUMÉES

- introduire le tuyau « B » (en option) dans l'entrée du ventilateur des fumées,
- serrer la vis « s » contre le tuyau « B » pour éviter toute vibration du tuyau.
- procéder au montage du poêle



5-RACCORDEMENT DU TUBE DE SORTIE DES FUMÉES

- placer le couvercle supérieur « C » et couvrir l'orifice entre le tuyau et l'extérieur du couvercle avec l'élément « E » (la pièce « E » est fournie avec le poêle et se trouve dans le sachet qui accompagne les manuels).

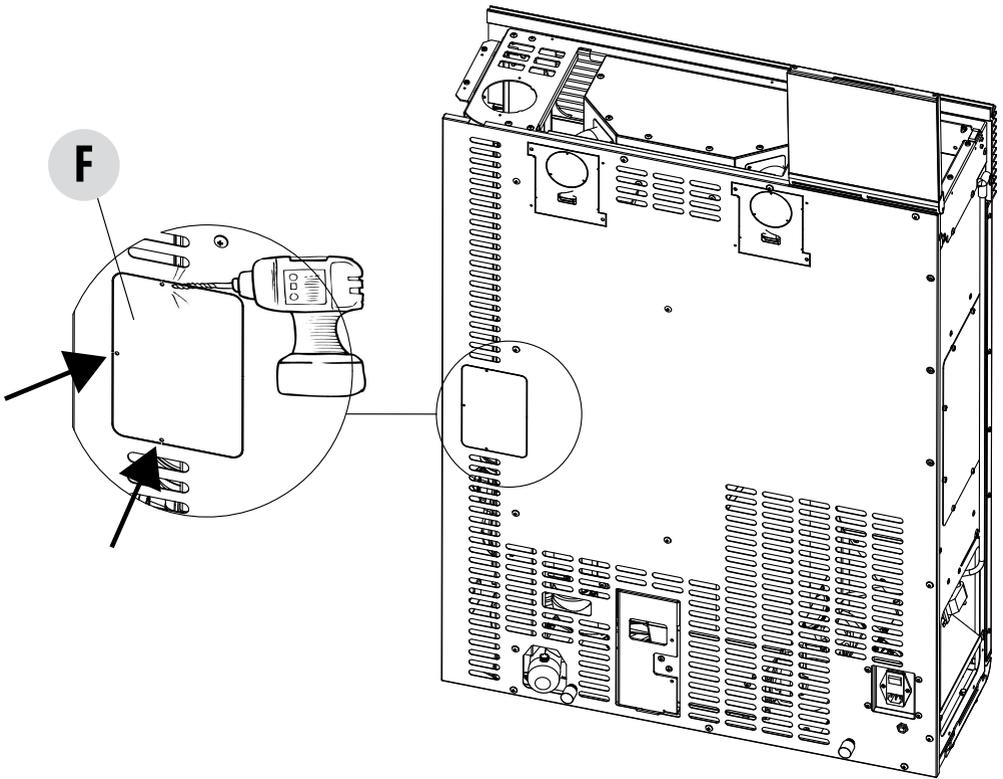


5-RACCORDEMENT DU TUBE DE SORTIE DES FUMÉES

SORTIE POSTÉRIEURE

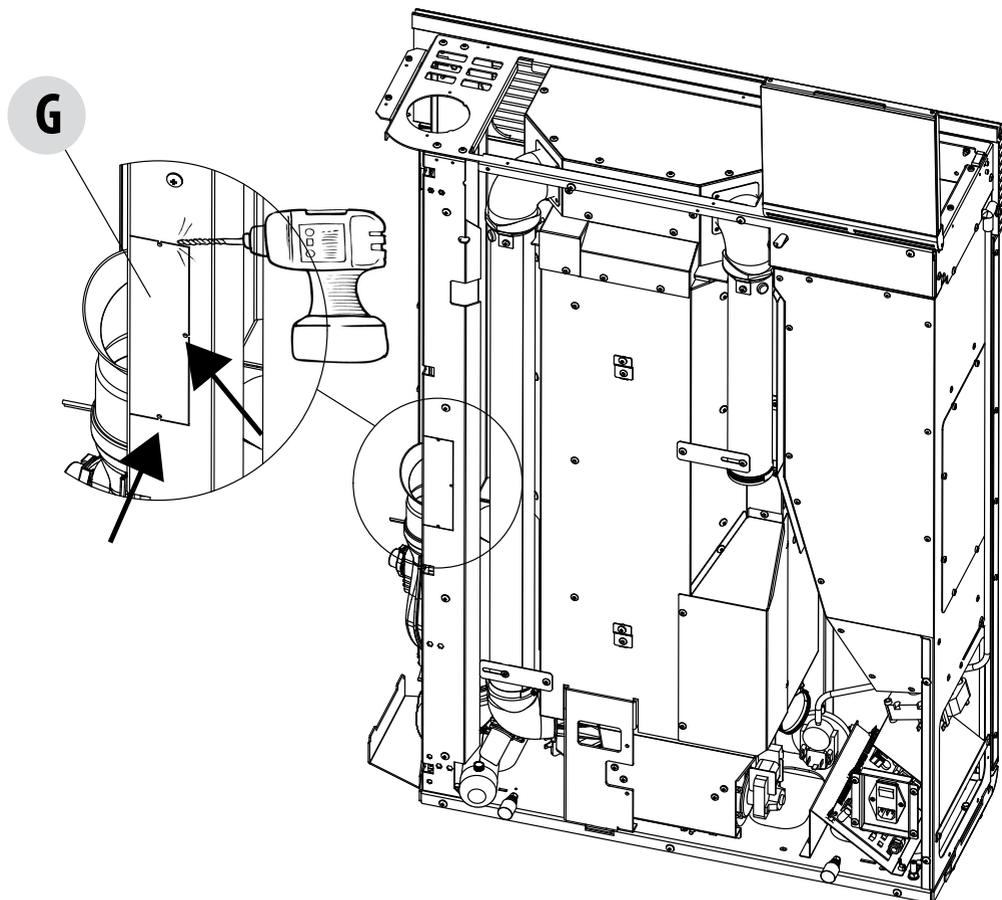
Pour prédisposer la sortie fumées postérieure, procéder de la manière suivante :

- avec une perceuse, percer au niveau des trois trous dans la plaque « F » et l'enlever.



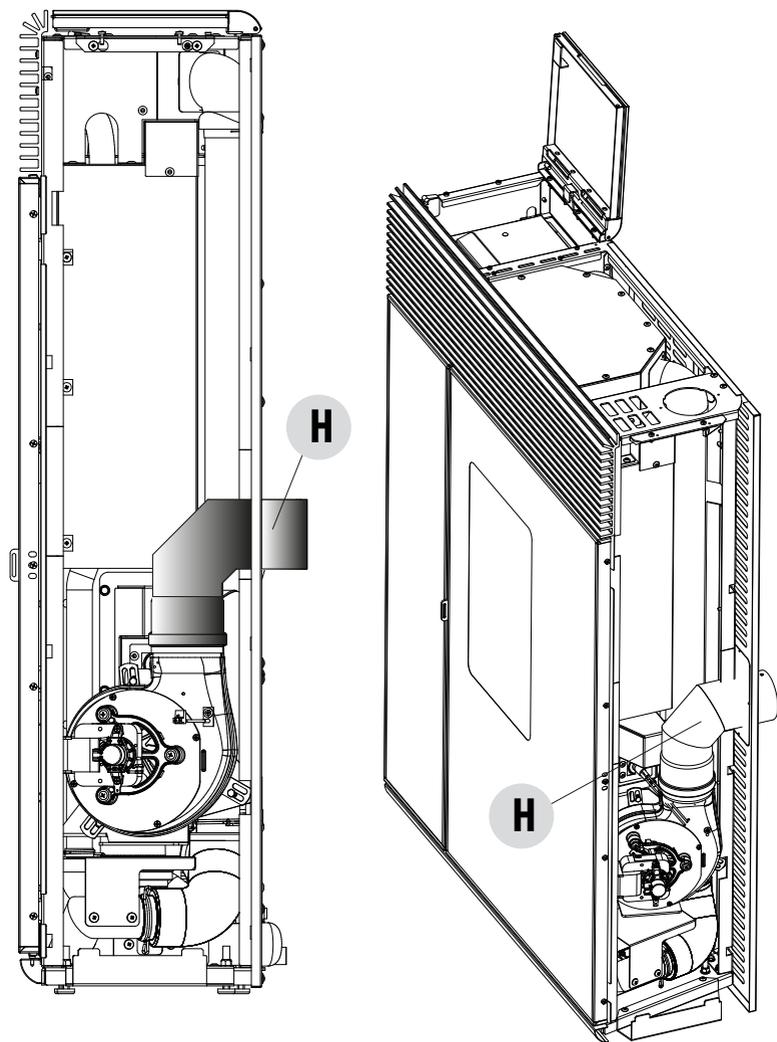
5-RACCORDEMENT DU TUBE DE SORTIE DES FUMÉES

- Une fois la plaque « F » retirée, à l'intérieur en face, enlever la plaque « G » en perçant toujours avec la perceuse au niveau des trois trous (enlever le dos du poêle n'est pas nécessaire),



5-RACCORDEMENT DU TUBE DE SORTIE DES FUMÉES

- insérer le tuyau avec le raccord « H » (en option) dans l'entrée du ventilateur.



6-COMFORT AIR

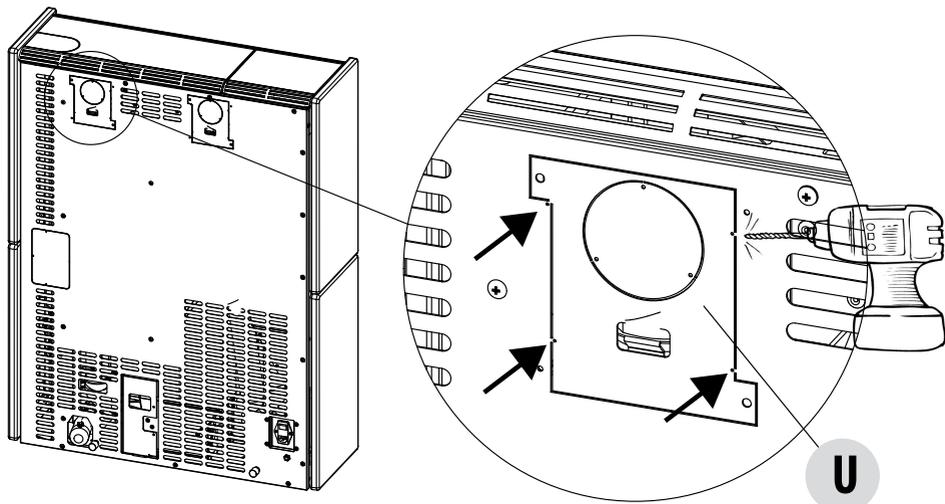
Canalisation Comfort air

Les poêles Comfort Air ont la possibilité de canaliser l'air dans d'autres chambres à travers le raccordement des tubes accessoires. On peut canaliser une sortie ou deux.

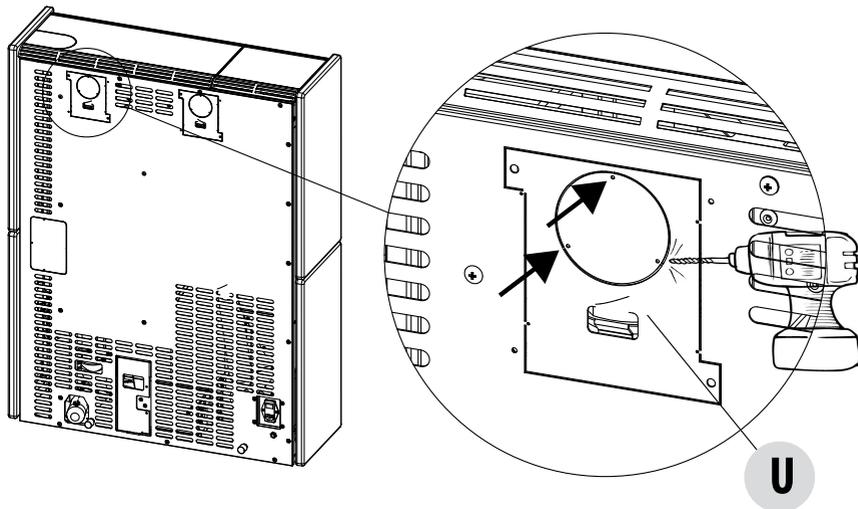
Si on ne souhaite pas canaliser l'air chaud, il s'introduit dans la pièce à travers la grille située à l'avant du poêle.

Pour effectuer la canalisation, il faut :

- avec la perceuse, percer sur le haut du dos les quatre trous sur l'opercule semi-découpée,
- enlever l'opercule semi-découpée,

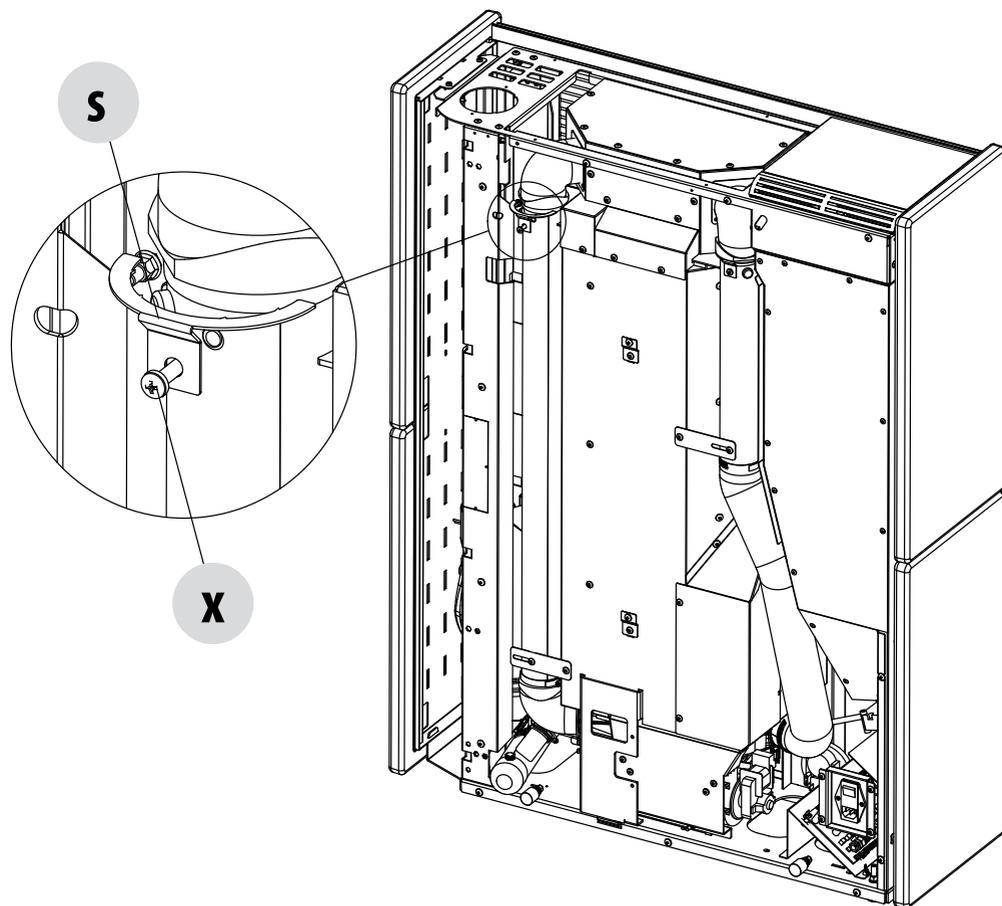


- percer l'opercule semi-découpée centrale pour faire sortir le tuyau de canalisation de l'air,



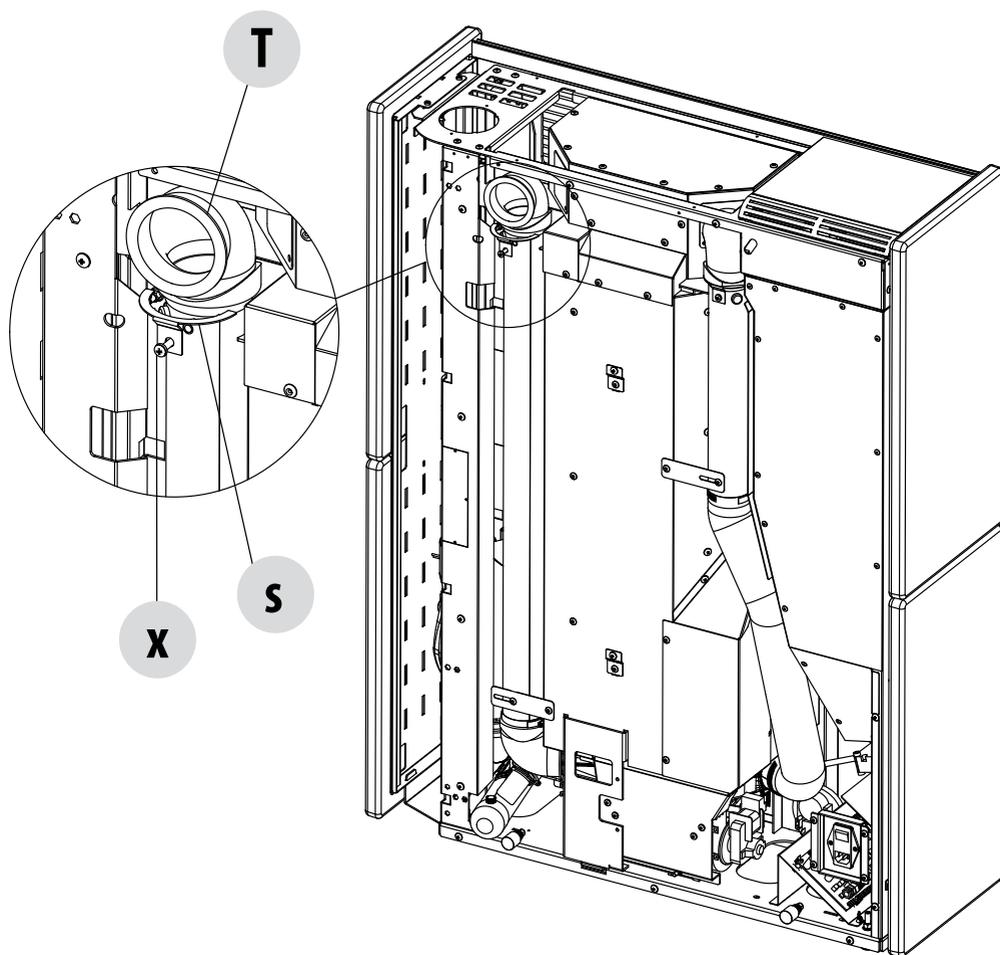
6-COMFORT AIR

- retirer la vis et l'étrier de fixation du tuyau,



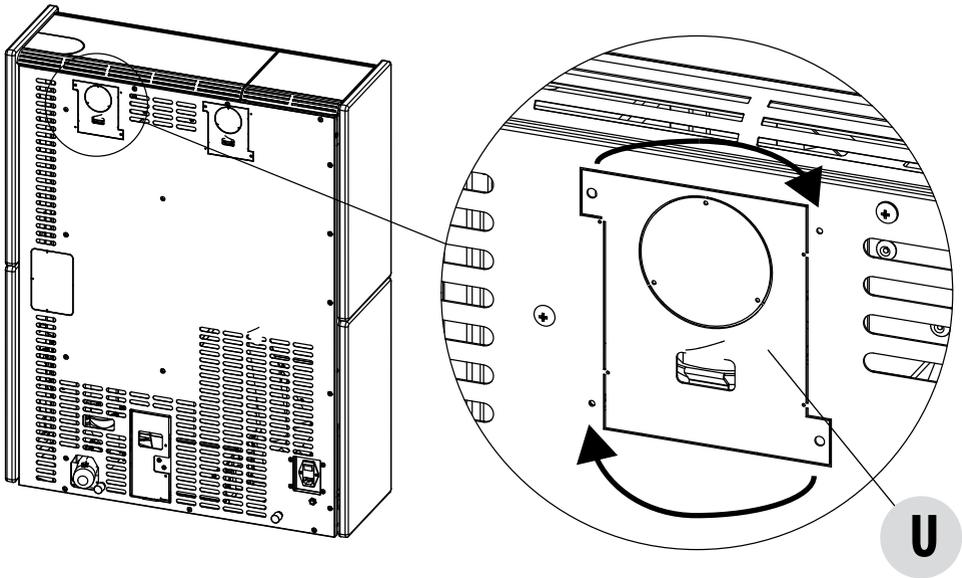
6-COMFORT AIR

- tourner le tuyau pour le faire sortir du trou sur le dos,
- fixer le tuyau à l'aide de la vis et de l'étrier de fixation,



6-COMFORT AIR

- avec les vis fournies, fixer l'opercule semi-découpée en miroir, de manière à utiliser pour la fixation les deux trous prédisposés sur le dos.



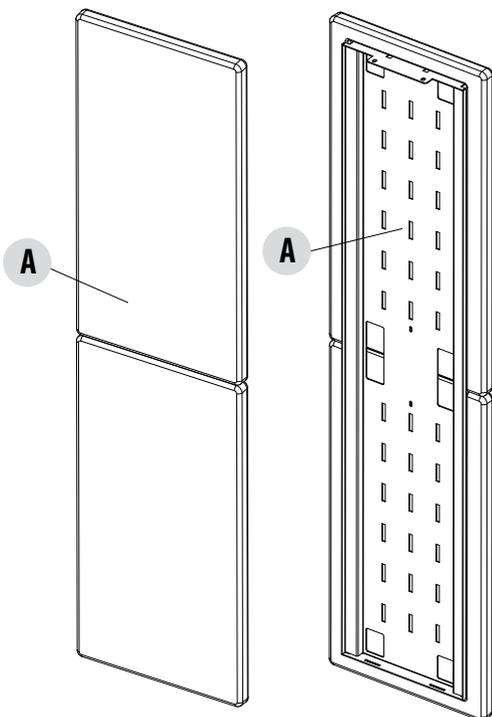
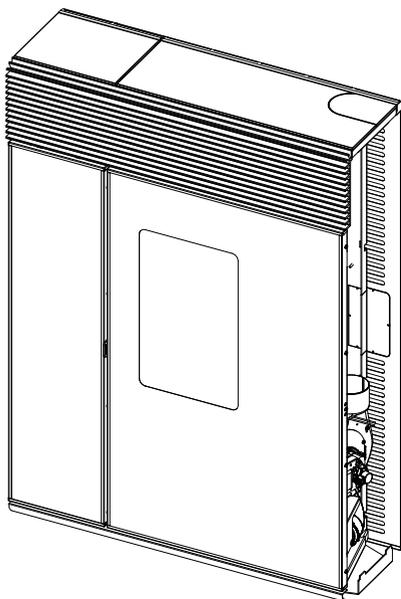
7-MONTAGE/DÉMONTAGE DU REVÊTEMENT

Lors de la livraison, le poêle se présente sans les deux panneaux latéraux du revêtement, comme sur l'image ci-dessous. Ci-dessous les indications pour le montage du revêtement et pour le démontage de certaines parties du poêle pour les interventions techniques, de remplacement des composants et/ou le nettoyage.



Parties électriques sous tension : alimenter le produit uniquement après l'avoir assemblé complètement.

POÊLE AVEC REVÊTEMENT



Les céramiques sont délicates : les manier avec soin.

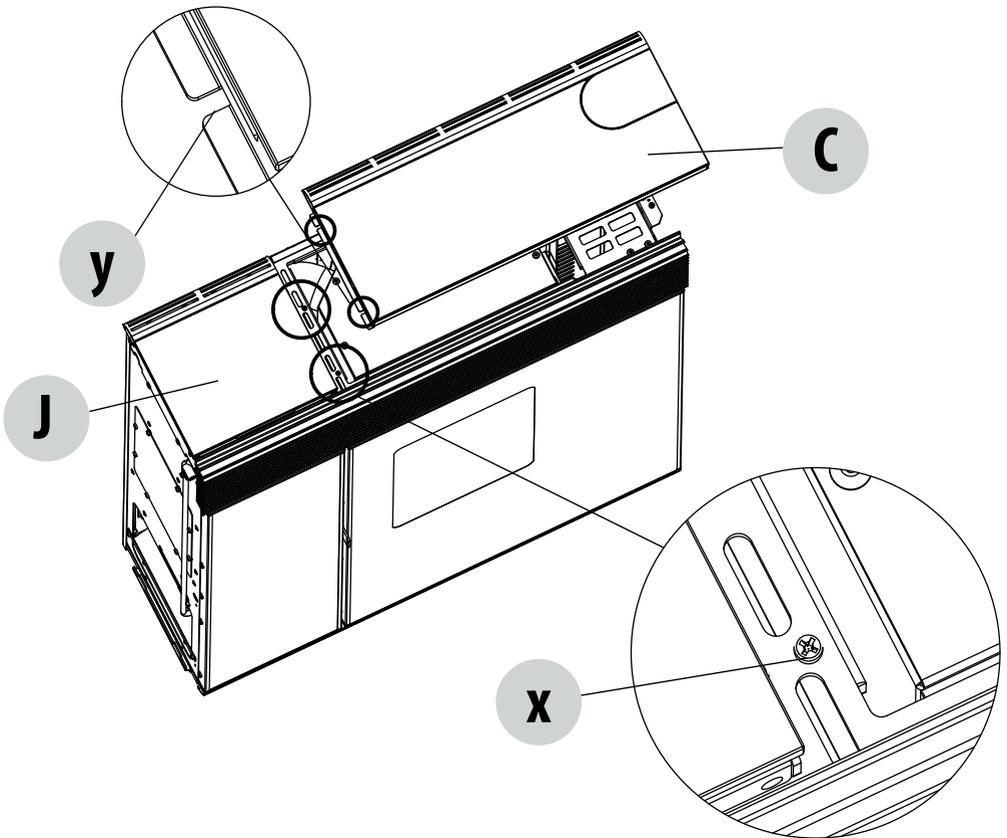
POS.	DESCRIPTION	N.
A	PANNEAU LATÉRAL	2

7-MONTAGE/DÉMONTAGE DU REVÊTEMENT

DÉMONTAGE DU COUVERCLE

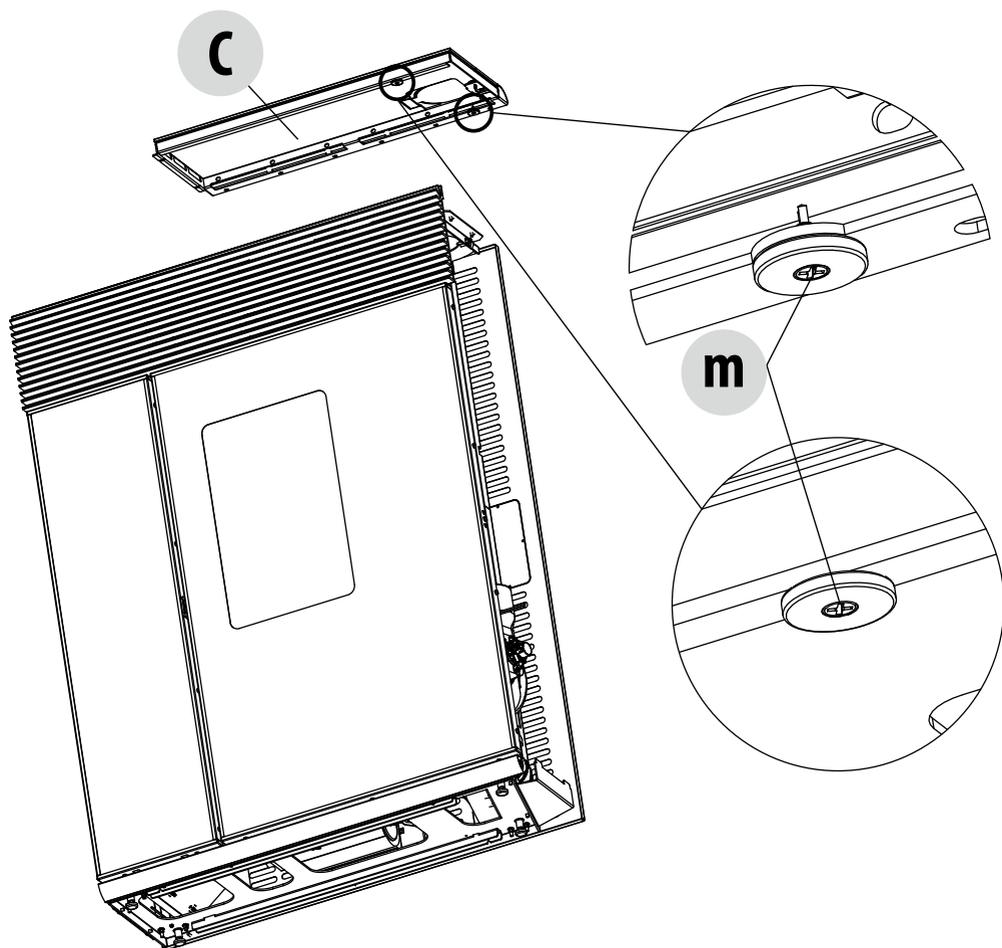
Pour le montage du panneau latéral « A », il faut retirer le couvercle « C ». Procéder de la façon suivante :

- lever le couvercle du pellet « J »,
- desserrer les deux vis « x », pour pouvoir faire sortir le panneau « C », des fentes « y »,



7-MONTAGE/DÉMONTAGE DU REVÊTEMENT

- la partie externe du couvercle est fixée à la structure par deux aimants « m »,
- ensuite, soulever le couvercle « C », et le retirer des vis « x », que l'on a précédemment desserrées.

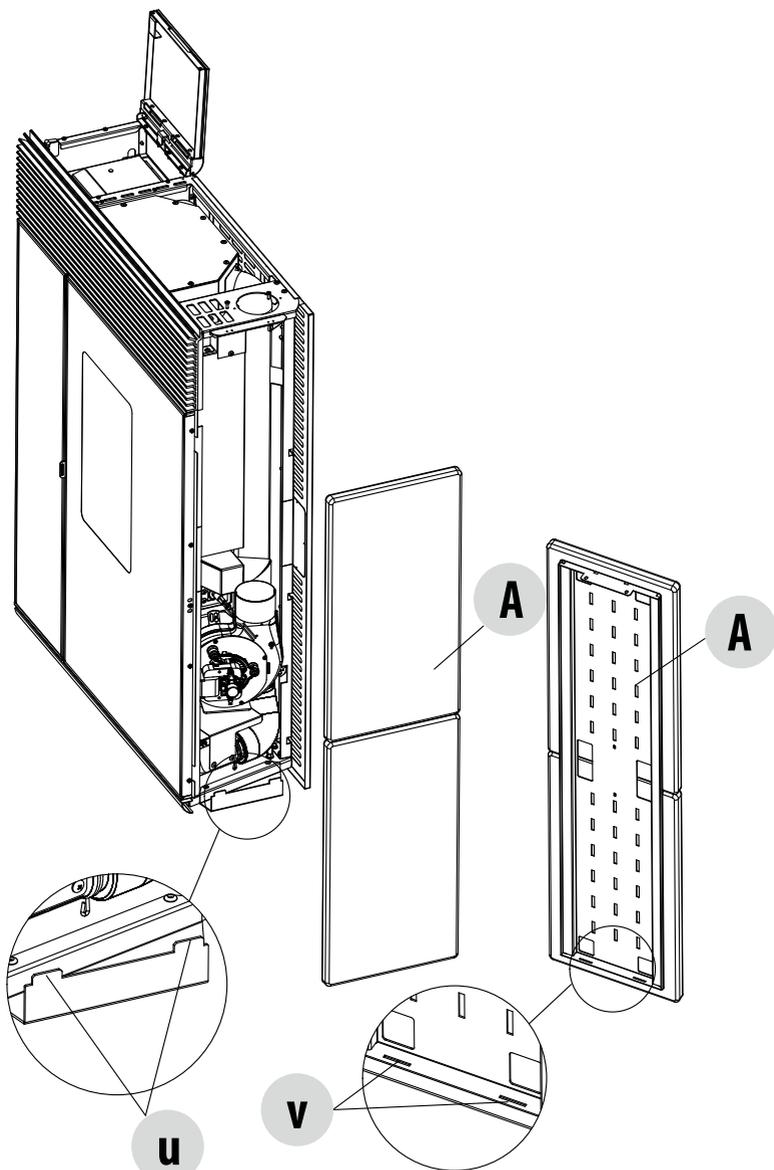


7-MONTAGE/DÉMONTAGE DU REVÊTEMENT

MONTAGE DU PANNEAU LATÉRAL DROIT

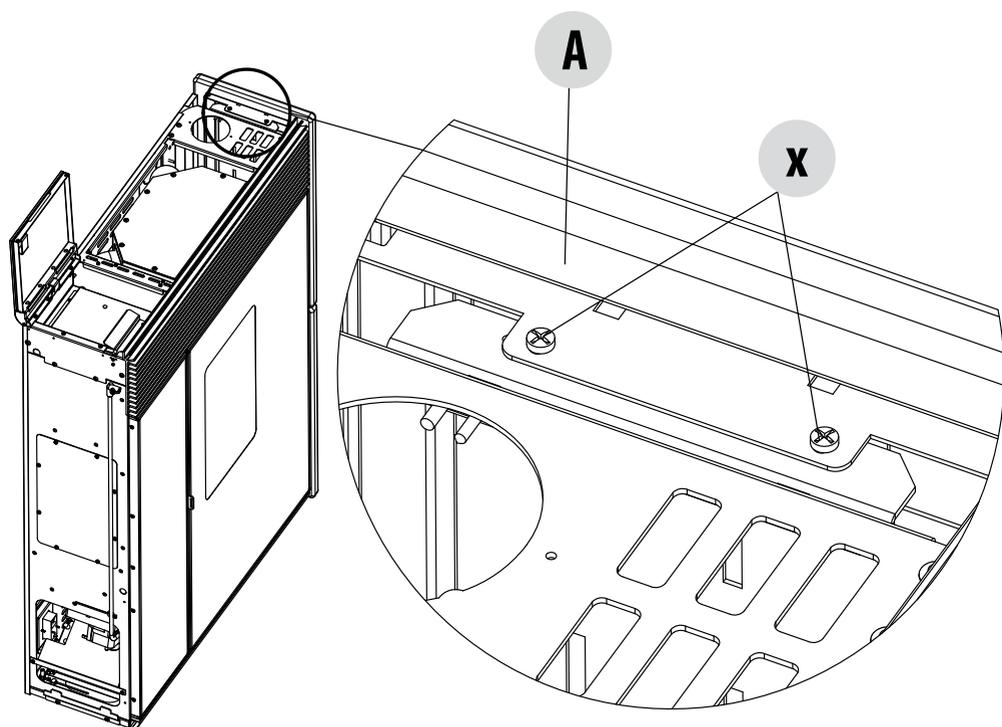
Pour le montage du panneau latéral droit « A », il faut procéder comme suit :

- enlever le couvercle (comme indiqué aux pages précédentes),
- prendre un panneau latéral « A »,
- insérer la partie inférieure « v », du panneau « A », dans l'étrier présent sur le poêle « u »,



7-MONTAGE/DÉMONTAGE DU REVÊTEMENT

- dans la partie supérieure, à l'aide des vis fournies « X », fixer le panneau « A » à la structure du poêle.

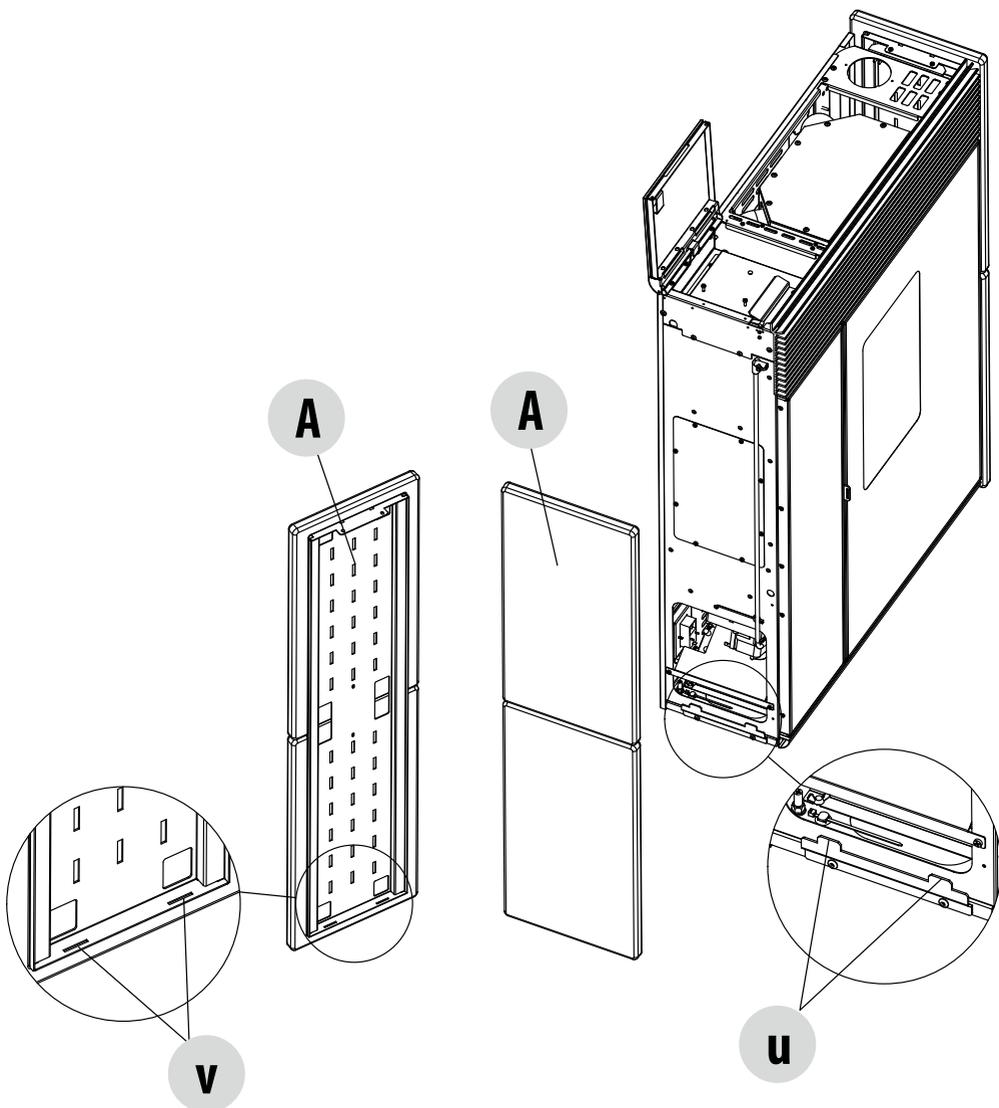


7-MONTAGE/DÉMONTAGE DU REVÊTEMENT

MONTAGE DU PANNEAU LATÉRAL GAUCHE

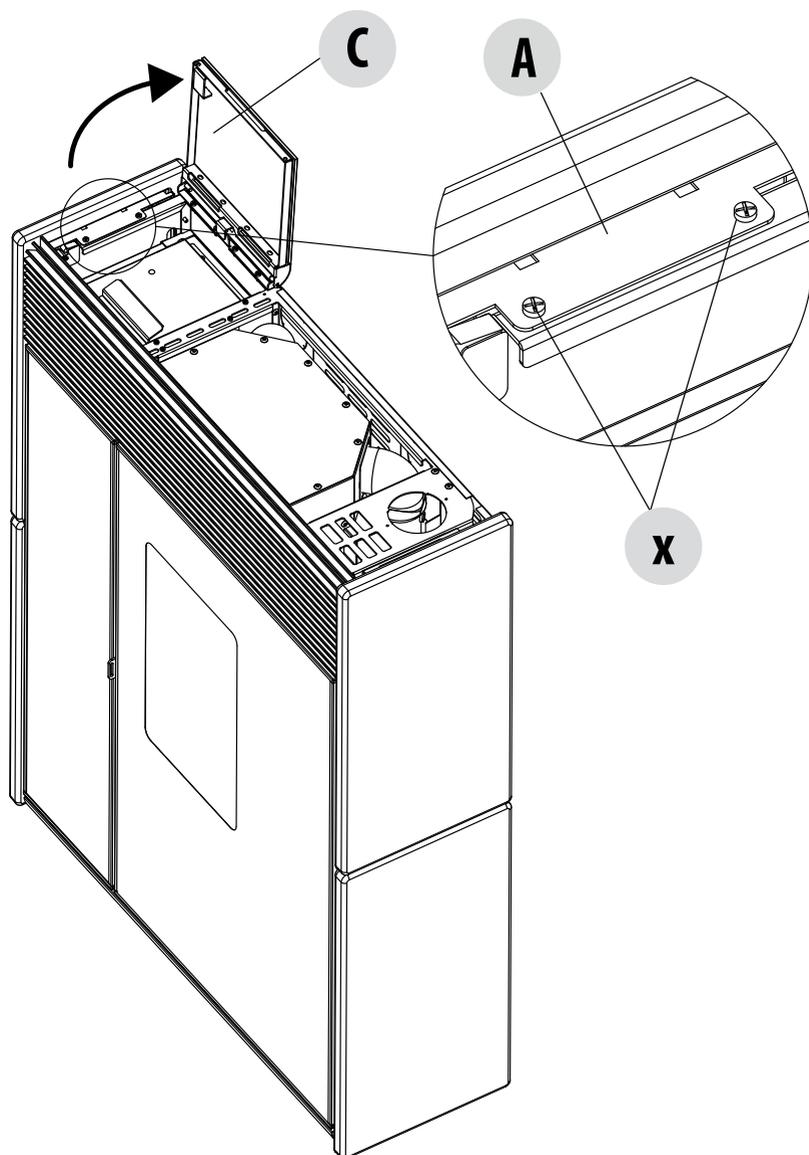
Pour le montage du panneau latéral gauche « A », il faut procéder comme suit :

- lever le couvercle du pellet,
- prendre un panneau latéral « A »,
- insérer la partie inférieure « v », du panneau « A », dans l'étrier présent sur le poêle « u »,



7-MONTAGE/DÉMONTAGE DU REVÊTEMENT

- dans la partie supérieure, à l'aide des vis fournies « X », fixer le panneau « A » à la structure du poêle.



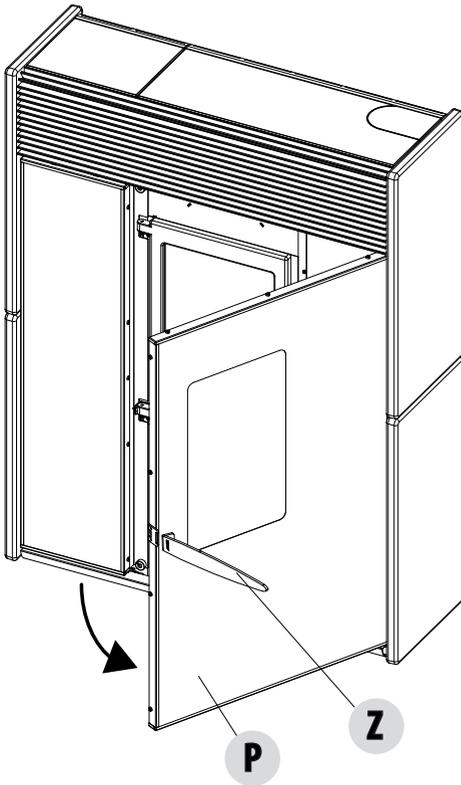
8-OUVERTURE DES PORTES

Le poêle est équipé de deux portes ; pour ouvrir la porte décorative « P » et/ou la porte du foyer « Q », insérer la main froide « z » dans l'encastrement spécifique et tirer vers soi.

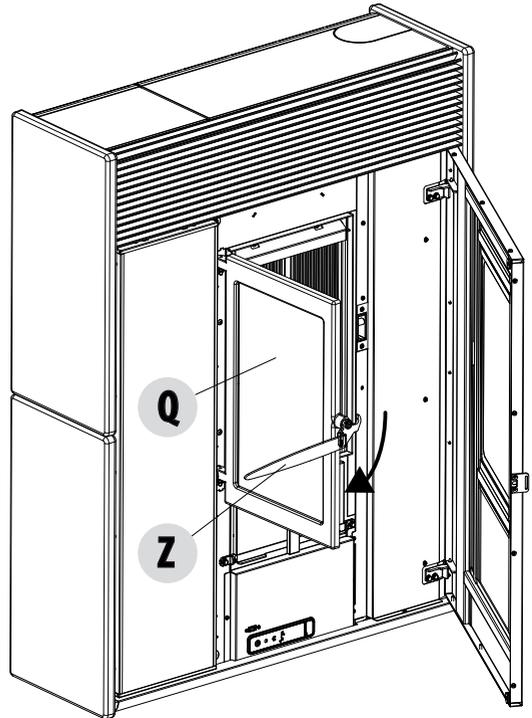


Attention ! Les portes ne doivent être ouvertes que lorsque le poêle est éteint et froid.

PORTE DÉCORATIVE « P »



PORTE DU FOYER « Q »

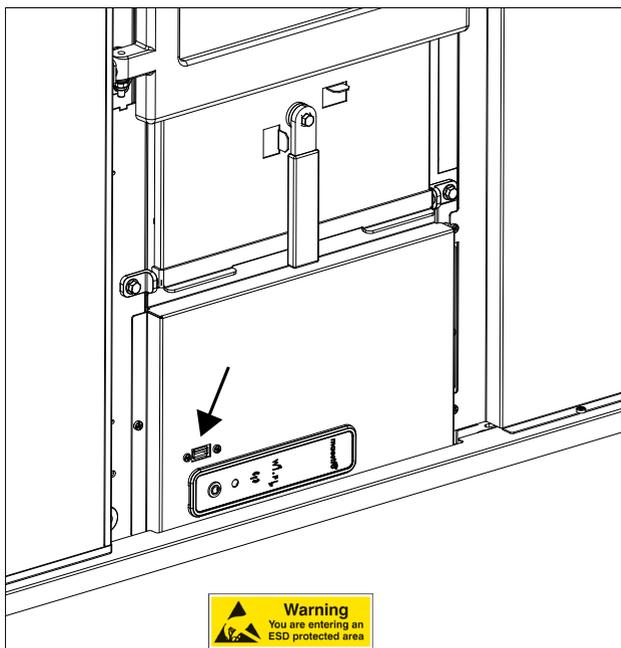


9-RACCORDEMENTS AUX DISPOSITIFS SUPPLÉMENTAIRES

PRISE USB

La partie avant du poêle dispose d'un raccord pour la clé USB, qui est nécessaire en cas de mise à jour du logiciel sans devoir enlever les parties en céramique/métal pour atteindre directement le raccord sur la carte électronique.

Ouvrir la porte décorative, la prise USB est située dans le bas.



Attention !

La prise USB doit être utilisée par des techniciens spécialisés.

Risque d'endommagement du produit.



9-RACCORDEMENTS AUX DISPOSITIFS SUPPLÉMENTAIRES

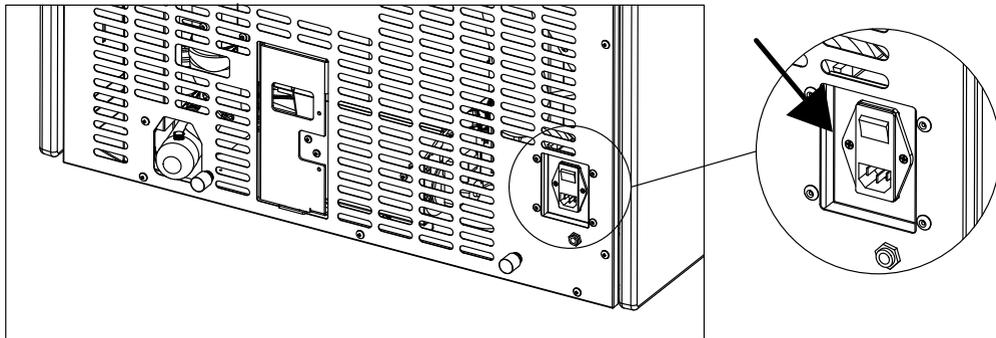
BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE

Brancher le câble d'alimentation d'abord à l'arrière du poêle puis à une prise électrique murale.

L'interrupteur général doit être activé uniquement pour allumer le poêle ; sinon, il est conseillé de le laisser éteint.



Pendant la période d'inutilisation du poêle, il est conseillé d'enlever le câble d'alimentation du poêle.



BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE DU POÊLE

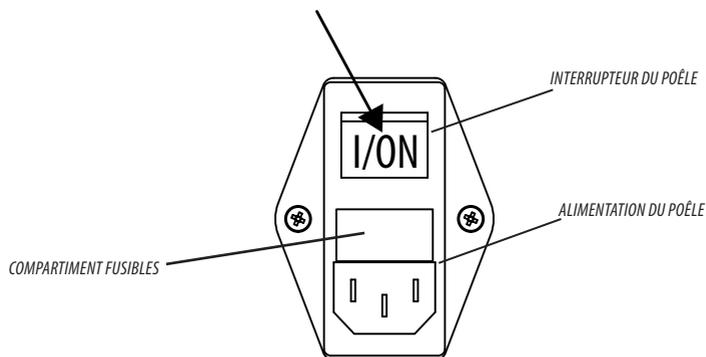


Le câble ne doit jamais être en contact avec le tuyau d'évacuation des fumées, ni avec toute autre partie du poêle.

ALIMENTATION DU POÊLE

Une fois le câble d'alimentation raccordé dans la partie arrière du poêle, placer l'interrupteur sur la position (I) ou ON.

Le poêle est maintenant alimenté.



Un compartiment porte-fusibles se trouve toujours dans le bloc interrupteur, à côté de la prise d'alimentation. Pour l'ouvrir, il suffit de lever le couvercle en faisant levier avec un tournevis de l'intérieur du compartiment de la prise d'alimentation. À l'intérieur, il y a deux fusibles (3, 15 A retardé) qu'il pourrait être nécessaire de remplacer si le poêle ne s'alimente pas (ex : le bouton ON/OFF ne s'allume pas ou l'écran du panneau de contrôle ne s'éclaire pas) - opération prise en charge par un technicien autorisé et qualifié.

10-CHARGEMENT DES PELLETS

CHARGEMENT DES PELLETS

La charge du combustible s'effectue sur la partie supérieure du poêle, en soulevant la porte de chargement des pellets « J » et le couvercle « K » des pellets. Pour ouvrir la porte « J », il faut utiliser le gant en équipement.

Verser lentement les pellets pour que ceux-ci se déposent jusqu'au fond du réservoir.



En cas de chargement de pellets avec le poêle en marche, ouvrir la porte du réservoir en utilisant le gant fourni avec le poêle.



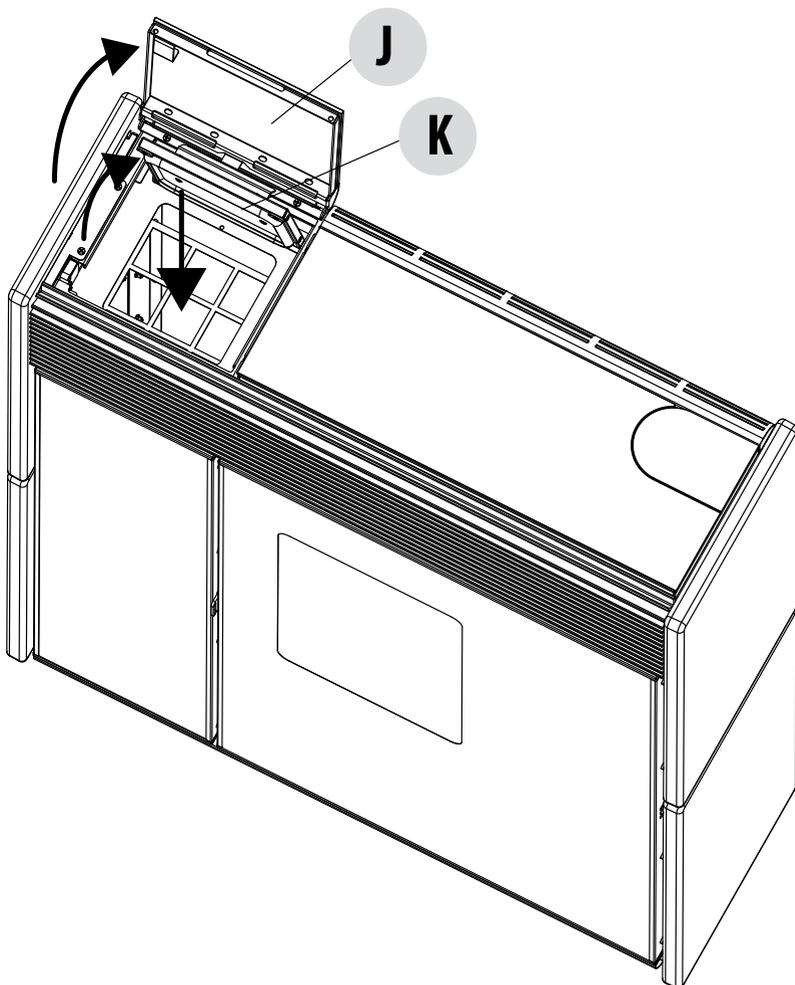
Pendant le chargement, éviter que le sac de pellets ne touche les surfaces chaudes.

Ne jamais enlever la grille de protection à l'intérieur du réservoir.

Dans le réservoir, n'insérer aucun type de combustible qui ne soit pas des pellets conformes aux spécifications indiquées ci-dessus. Stocker le combustible de réserve à une distance de sécurité adéquate.

Ne pas verser les pellets directement sur le brasier mais seulement à l'intérieur du réservoir.

Lors du fonctionnement et de l'extinction, une grande partie des surfaces du poêle sont très chaudes (porte, poignée, vitre, tuyaux d'évacuation des fumées, etc.) ; éviter d'entrer en contact avec ces pièces.





MCZ GROUP S.p.A.

Via La Croce n°8

33074 Vigonovo di Fontanafredda (PN) – ITALIE

Téléphone : +39 0434/599599

Fax : +39 0434/599598

Internet : www.mcz.it

e-mail : mcz@mcz.it